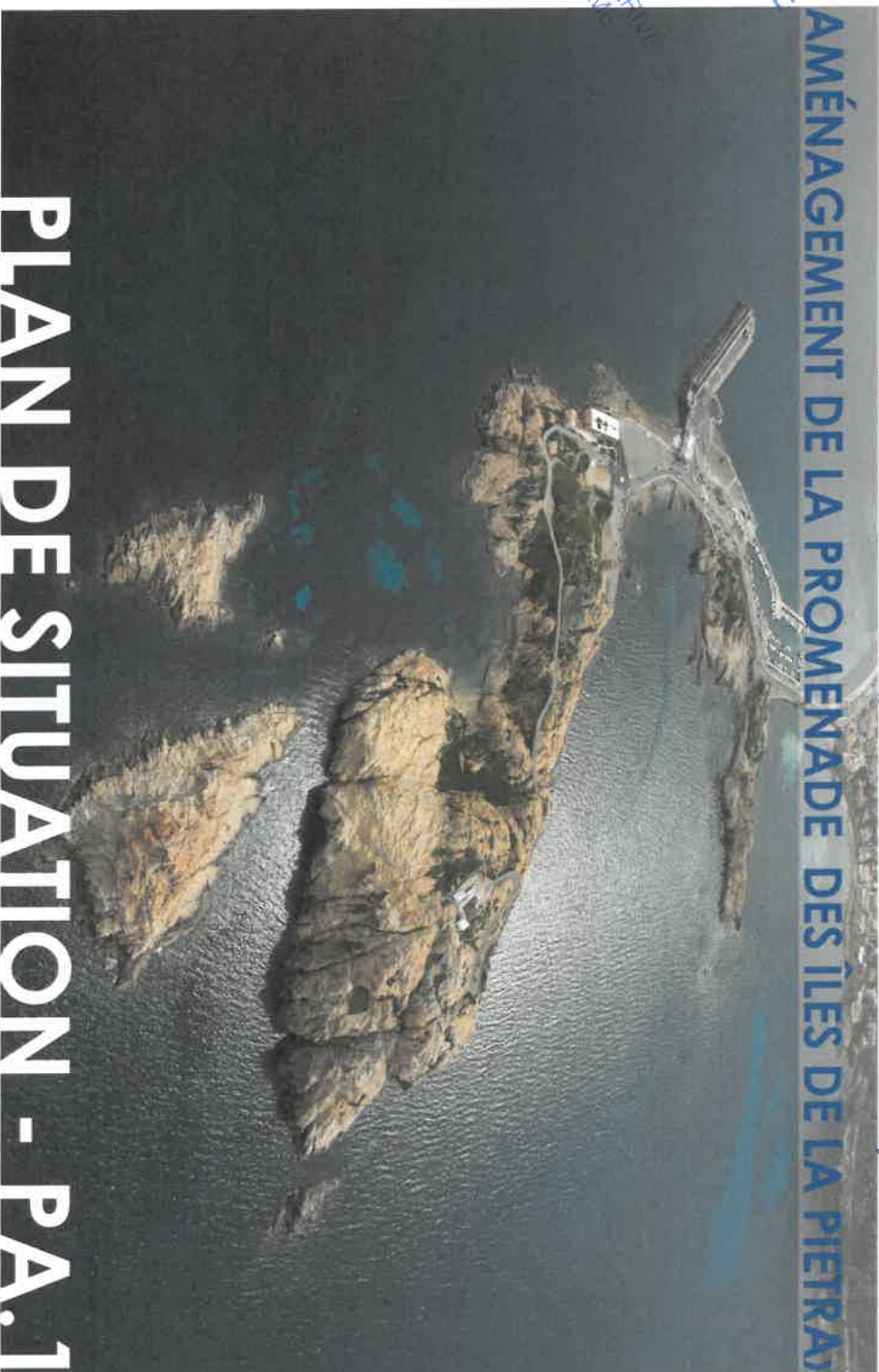


Commune de L'Île Rousse (2B)



# «RESTAURATION ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE, ET

# AMÉNAGEMENT DE LA PROMENADE DES ÎLES DE LA PIETRA»



# PLAN DE SITUATION - PA.1

NOTICE PAYSAGÈRE  
JUIN 2022



MARIE DE L'ILE ROUSSE  
23 JUN 2022  
COURRIER ARRIVÉ  
URBANISME

MARIE DE L'ILE ROUSSE  
23 JUN 2022  
COURRIER ARRIVÉ  
URBANISME

# PA.1 - PLAN DE SITUATION

Localisation du projet  
d'aménagement de la  
promenade de la Pietra

Mairie de l'île Rousse  
23 JUN 2022  
COURRIER ARRIVÉ  
URBANISME

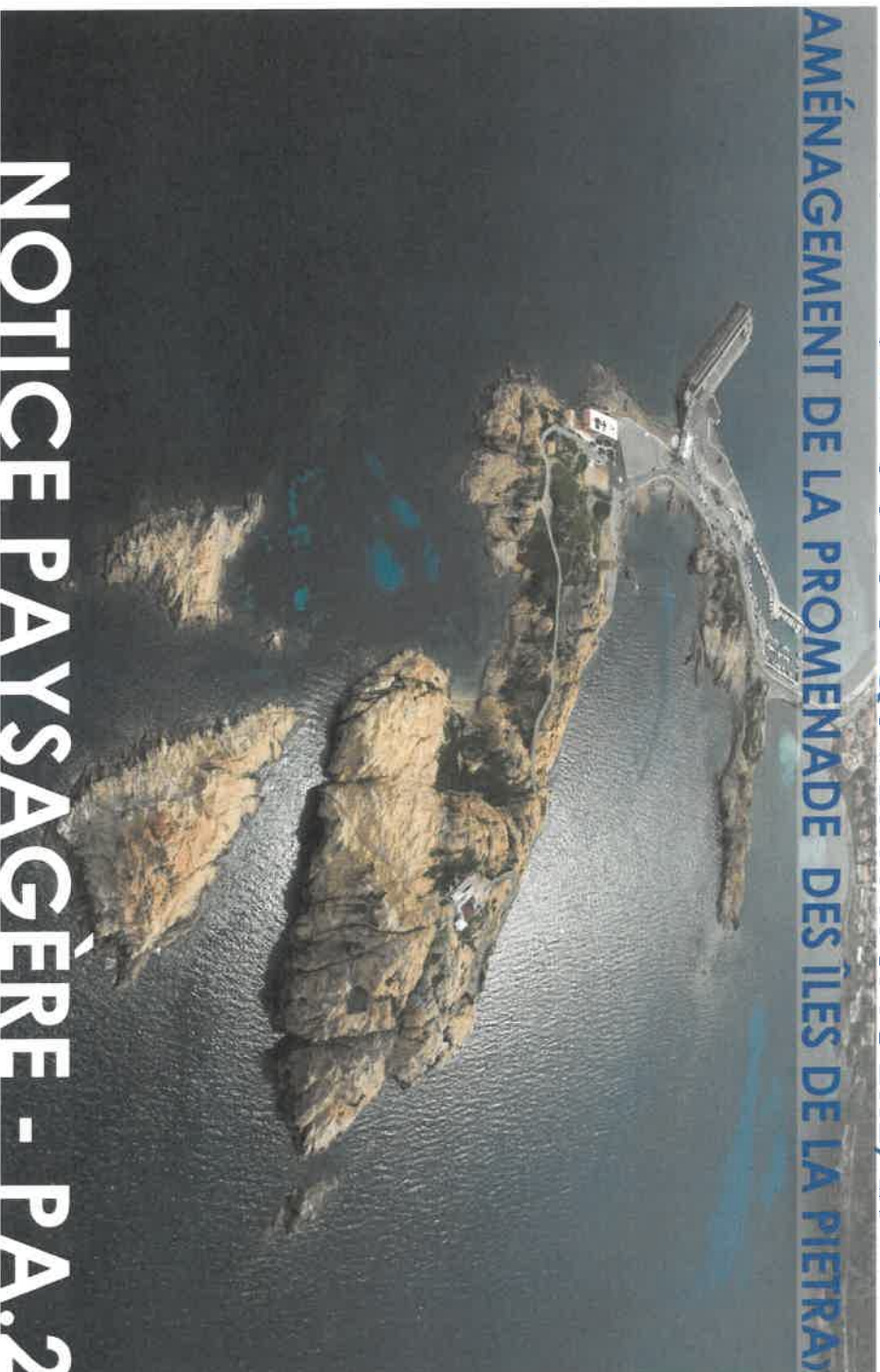


Commune de L'Île Rousse (2B)



«RESTAURATION ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE, ET

AMÉNAGEMENT DE LA PROMENADE DES ÎLES DE LA PIETRA»



# NOTICE PAYSAGÈRE - PA.2

NOTICE PAYSAGÈRE  
JUNIN 2022



MAIRIE DE L'ÎLE ROUSSE

23 JUNIN 2022

COURRIER ARRIVÉ  
URBANISME

7

# 1. CONTEXTE

## LES «ISLES ROUSSES» : UN PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL EMBLÉMATIQUE

Dès le VI<sup>e</sup>. siècle avant notre ère, le site est occupé par des Hommes qui y vivent probablement de cultures de céréales, d'élevage et de pêche. Des études du paléoenvironnement montrent que le niveau de la mer était bien plus bas, les îles constituant alors une vaste presqu'île, et que la végétation était plus arborée et fraîche, à base de pins, noisetiers, chênes blancs, ames, fougères, etc. Des fouilles ont permis de localiser un lieu d'habitation et d'identifier des vestiges de cabanes sur un replat du relief dominant l'anse de Funtanaccia au Sud-Est.

La tour, bâtie au XVI<sup>e</sup>. siècle est le deuxième monument le plus visible et le plus emblématique des îles. Elle fait partie du réseau de surveillance des rivages de la Corse établi par les génois qui prévoyait un balisage du littoral à raison d'une tour tous les 30km environ.

Les autres aménagements visibles remontent principalement au début du XIX<sup>e</sup>. siècle et sont liés à la construction progressive du port de commerce. Ces aménagements vont de pair avec l'essor du commerce des productions agricoles dans la cité portuaise, fondée au milieu du XVIII<sup>e</sup>. siècle et rapidement rattachée au royaume de France. Ce port symbolise la présence française et, selon un rapport des Ponts et Chaussées de 1850, se doit d'être «un port vaste et sûr qui soit à la fois un poste militaire et un comptoir français». Sont ainsi bâtis :

- d'abord la jetée de la pointe Tonina pour compléter le môle des pêcheurs aménagé au droit de la vieille ville (port originel) - Voir plan 1839 ci-contre ;
- puis les digues rattachant les îles de Siccotia et Pietra au continent - voir plan 1954 ;
- et finalement le phare de la Pietra avec son chemin d'accès.

Les autres éléments constitutifs du patrimoine des îles sont autant culturels que naturels :

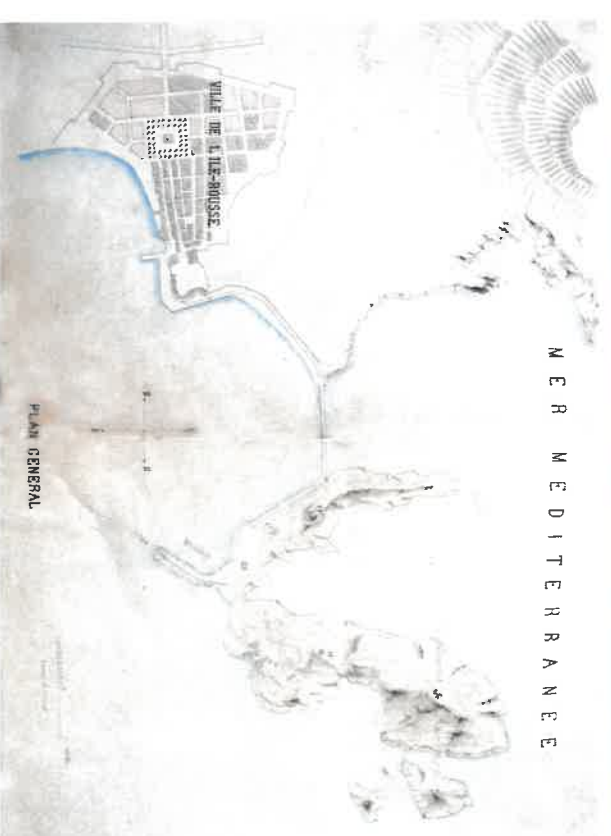
- . île de la Pietra : cabane de l'anse de Funtanaccia, traces connues ou non d'un ancien système défensif -redoutes- ancienne chapelle Sant-Agata (non repérée),
- . île de Siccotia : cale de mise à l'eau,
- . îles et fjords : habitats d'intérêt communautaire (falaises avec végétation méditerranéenne et fourrés halio-nitrophiles), panoramas remarquables (points de vue depuis les îles vers la Revellata, la côte et le Cap Cose), image emblématique des îles signalant l'île Rousse depuis le littoral (RT30, voie fermée).

## MAIRIE DE L'ILE ROUSSE

22 JUIN 2022

LE DÉPARTÉMENT DE LA CORSE  
LE DÉPARTEMENT DE LA CORSE

1



(En haut) Plan de construction d'une jetée à la pointe Tonina, 1839, Archives Départementales de Haute Corse cote 4S1. (En bas) Plan du prolongement de la jetée, 1854, ADHC cote 4S96. Extraits de l'étude préalable à la valorisation culturelle et touristique pour le phare de la Pietra, Berou architecte, APAYE Sudeurope SAS et AZC, novembre 2015.

# RAPPEL DES OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

## STRATÉGIE D'INTERVENTION 2015-2020 - RIVAGES DE CORSE

La stratégie d'intervention 2015-2020 du Conservatoire du Littoral pour la Balagne vise principalement, dans un contexte de mitigation (marinos, piémonts...) à préserver et restaurer des coupures d'urbanisation. L'objectif étant à la fois la préservation des caractéristiques naturelles des milieux et des paysages, mais également l'accessibilité pour le public.

L'acquisition des îles de la Pietra en 2012 doit permettre :

- la réhabilitation d'espaces à vocation naturaliste en situation pérurbaine,
- une meilleure accessibilité des publics,
- une valorisation du patrimoine des îles.

Îles de la Pietra  
Commune de L'Île-Rousse



- Domaine protégé par le Conservatoire du littoral
- ▨ Perimètre d'intervention autorisé du Cdi
- Parcelles en cours de transfert de la CdC au Cdi



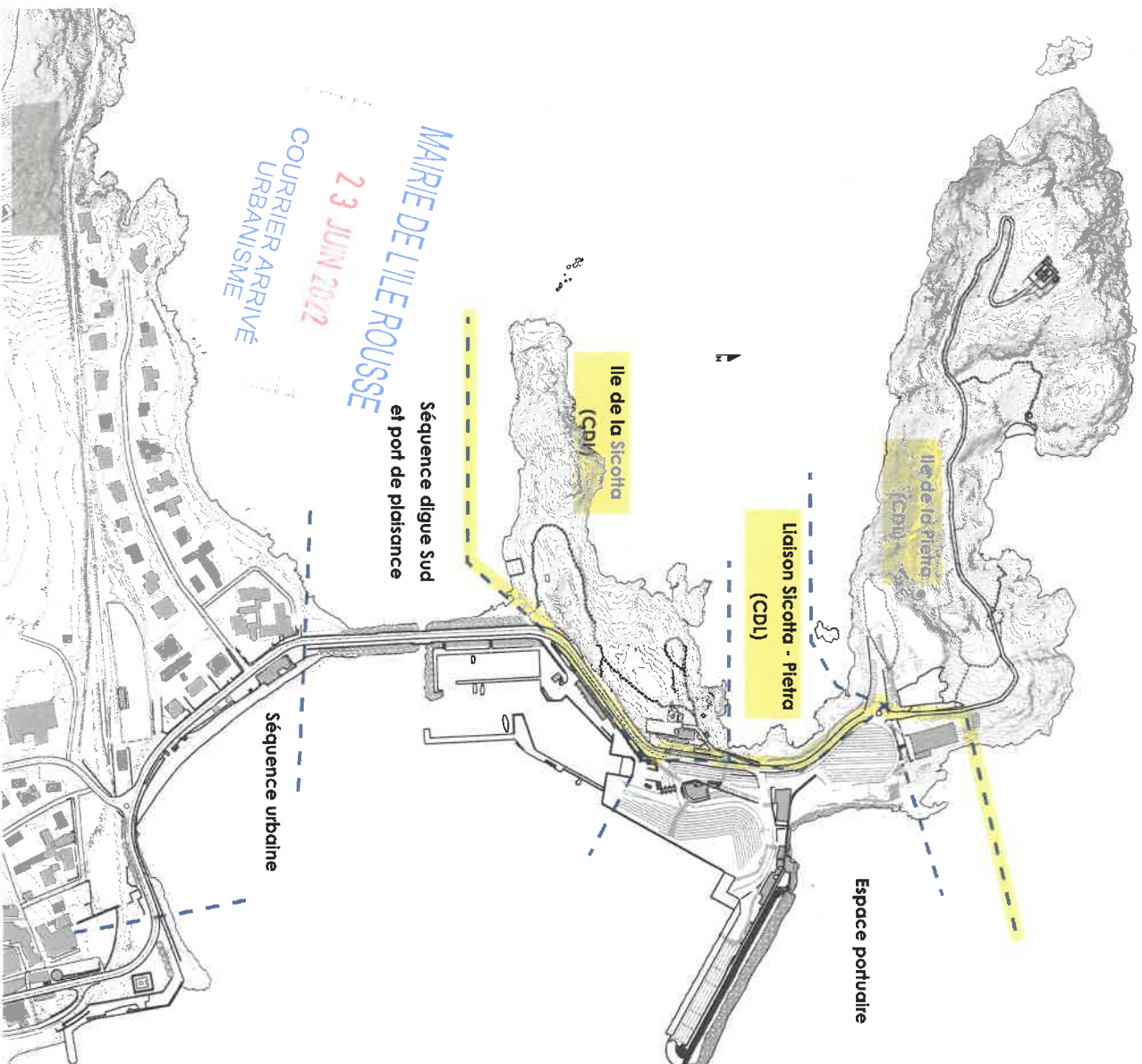
Les propriétés du Conservatoire du Littoral, source : CEL 2021.

MAIRIE DE L'ÎLE ROUSSE

23 JUIN 2022

COURRIER ARRIVÉ  
URBANISME

## 2. DIAGNOSTIC PAYSAGER. ETAT DES LIEUX



La promenade vers l'île de la Pietra débute en ville, avec la promenade de la Marinella.

A terme, l'aménagement pourrait comprendre différentes séquences :

- la séquence urbaine ;
- la séquence digue Sud et port de plaisance ;
- la séquence de l'espace portuaire ;
- l'île de la Siccotta (Conservatoire de l'Espace Littoral et des Riviages Lacustres) ;
- la liaison entre les deux îles (Conservatoire de l'Espace Littoral et des Riviages Lacustres) ;
- l'île de la Pietra (Conservatoire de l'Espace Littoral et des Riviages Lacustres).

**Le projet objet de la présente demande de permis d'aménager concerne l'aménagement des trois séquences propriétés du Conservatoire du Littoral.**

# LES UNITÉS PAYSAGÈRES

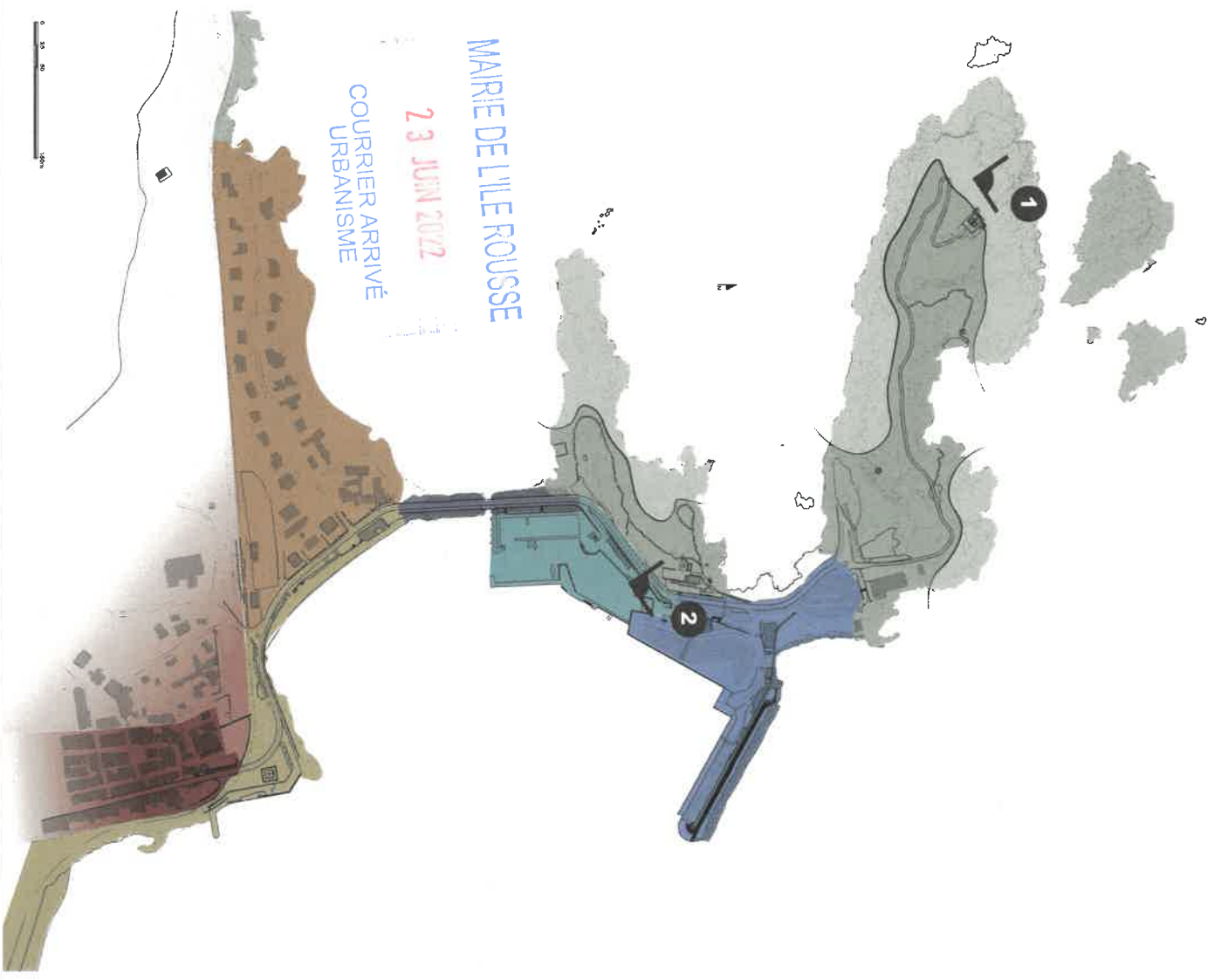
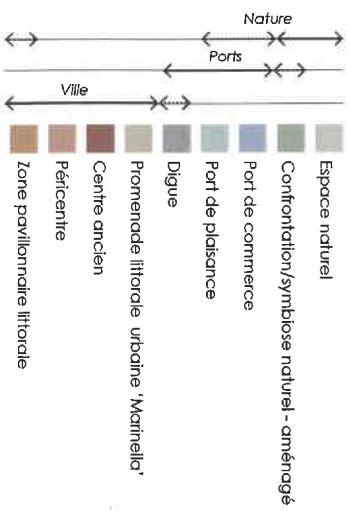
Des identités paysagères imbriquées à identifier et clarifier  
Des interfaces à qualifier  
Des «mixités» à interpréter



1. Au Nord de la Pietra, les îlots de Piana et Rocciu, un bout du monde sauvage à proximité de la ville.



2. Entre Siccotia et Pietra, l'espace portuaire se caractérise par sa planéité et son artificialité.



# LE FONCTIONNEMENT VISUEL

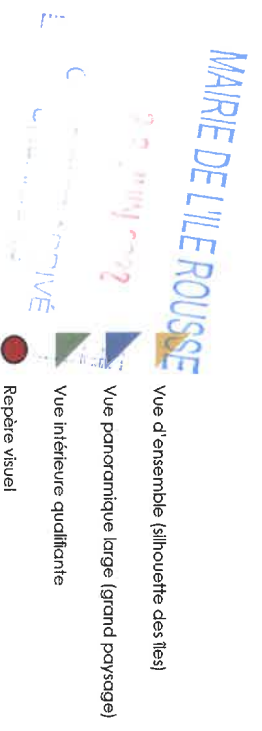
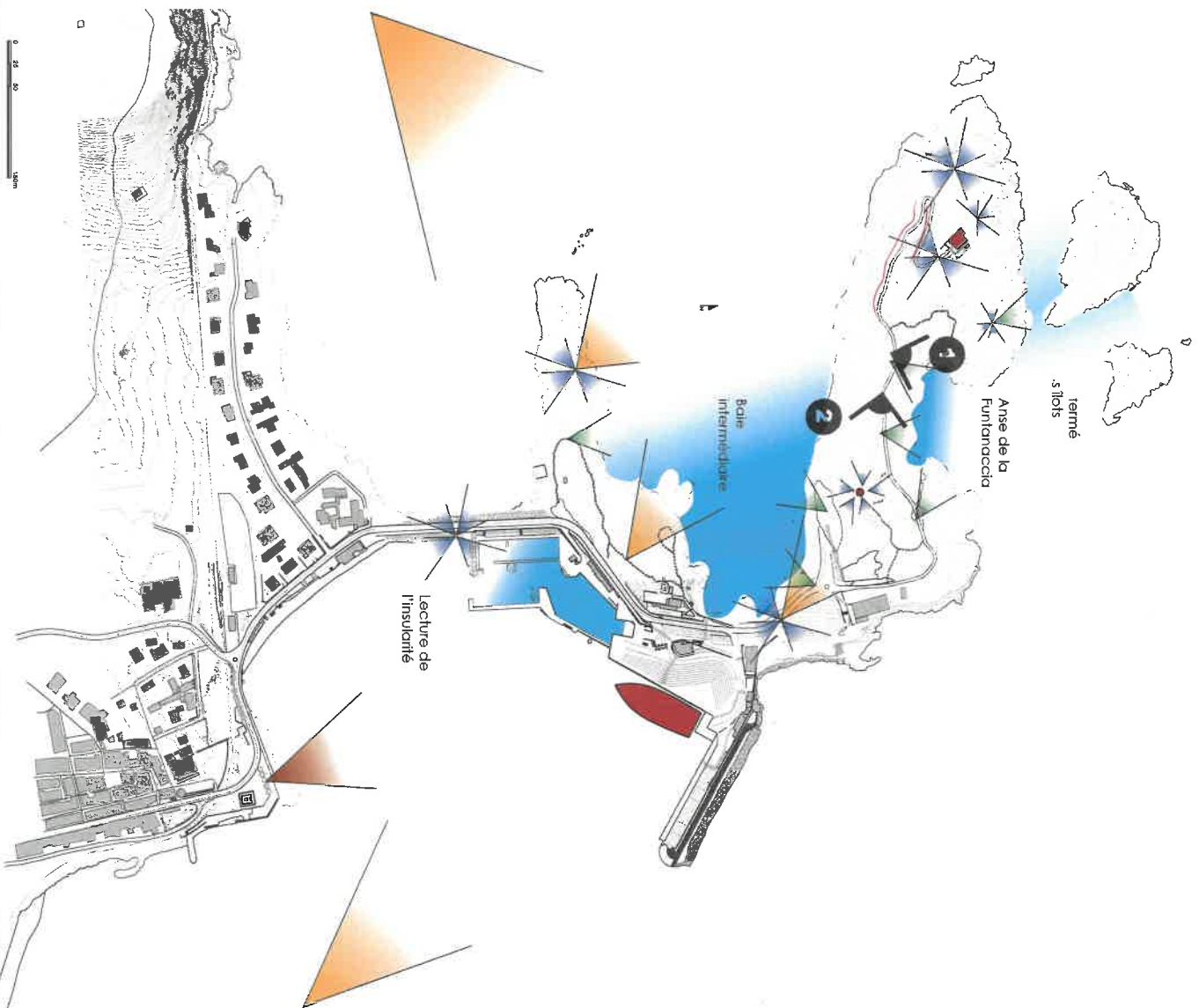
Des vues panoramiques remarquables sur le grand paysage  
Une silhouette générale et des repères emblématiques depuis le littoral balainin  
Des vues intérieures qualificantes



1. La très belle vue intérieure sur l'anse de Funtanaccia, ouverte sur le grand paysage.



2. L'intercotation terre (rocher) - mer donne à lire les traces de l'ancienne insularité.





# LES ÉLÉMENTS EMBLÉMATIQUES








Des espaces naturels à restaurer et faire découvrir  
 Un patrimoine historique à valoriser  
 Des vues remarquables à mettre en scène, notamment la lecture de l'insularité

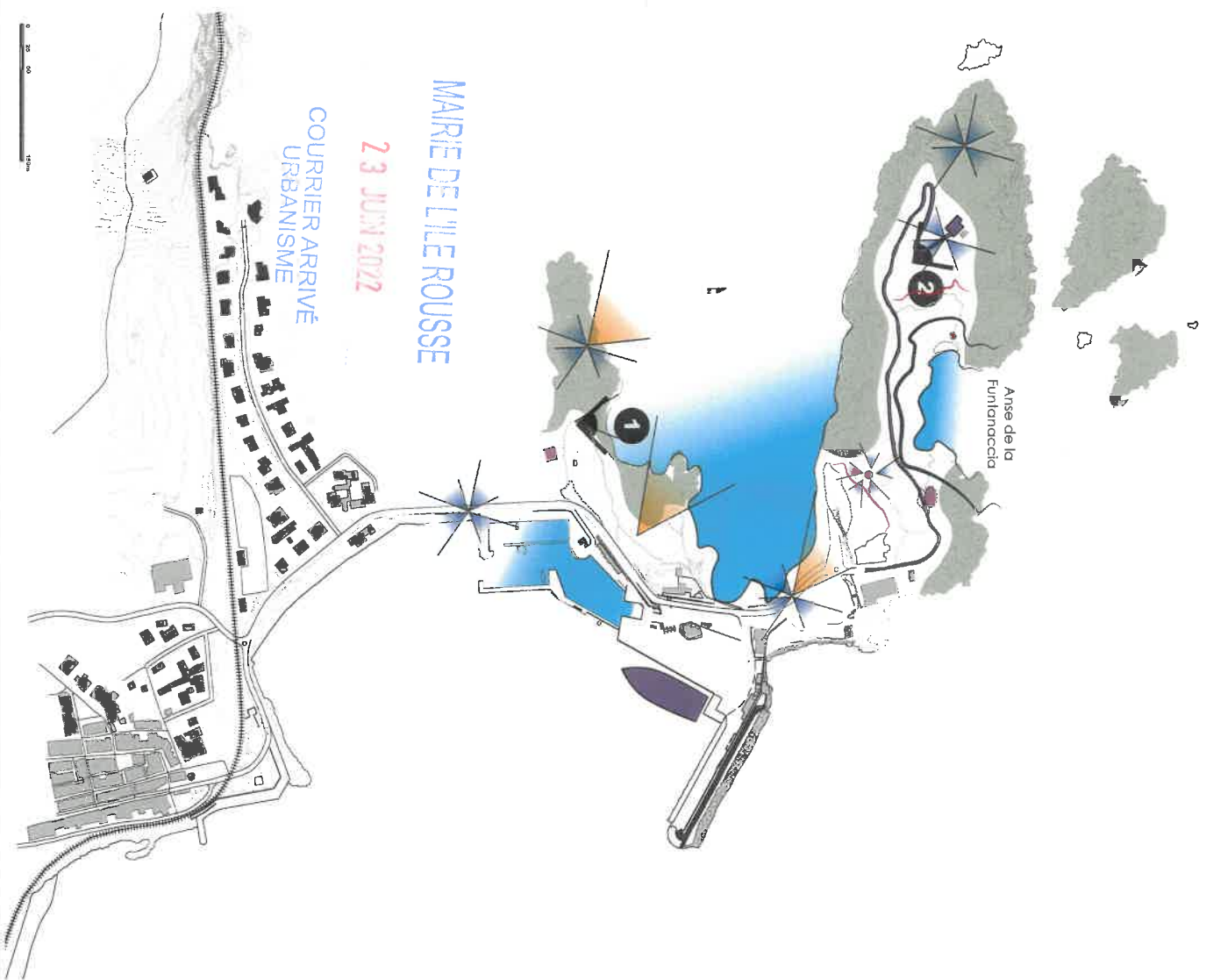


1. La silhouette emblématique de l'Ile de la Pietra, avec son phare et sa tour, la baie infernale en premier plan.



2. Le phare, couronnant la Pietra sur son socle : une logique de construction et d'implantation (en rupture) avec le site, différente de la tour génoise (minérale et épousant les aspérités du rocher)...

-  Vue d'ensemble (silhouette des îles)
-  Vue panoramique large (grand paysage)
-  Vue intérieure qualifiante
-  Repère visuel
-  Entité patrimoniale
-  Faldaise emblématique
-  Entité paysagère naturelle à dominante minérale



## LES POINTS NOIRS PAYSAGERS









Des bâtiments (et abords) peu qualifiants à intégrer  
Des zones de dépôts/remblais/érosions à résorber sur les îles  
Des interfaces avec les espaces portuaires à qualifier

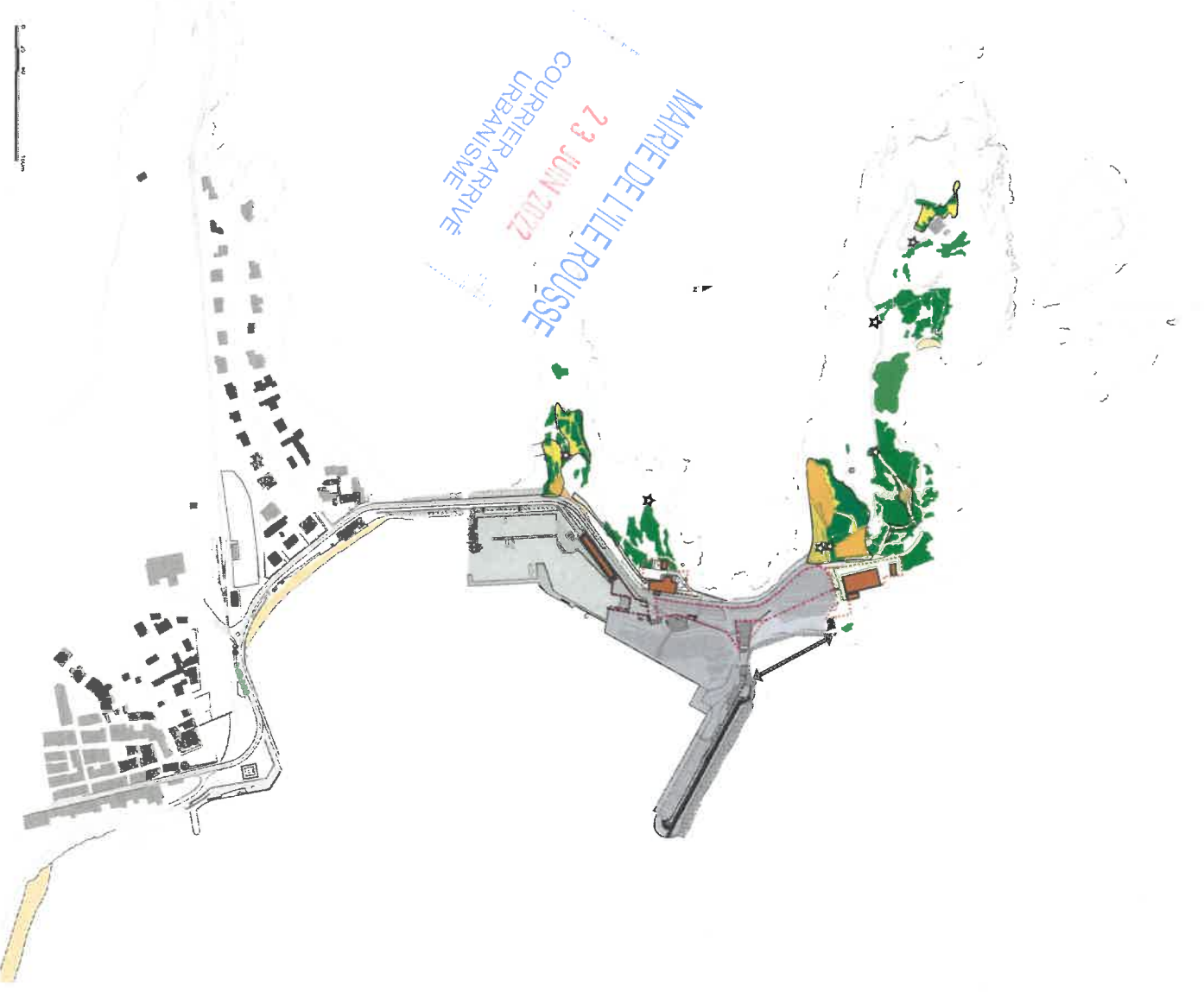


1. La profusion de dispositifs de contention, le stationnement diffus... une zone de transition confuse entre espace portuaire et espace naturel.



2. Aire de stationnement; point de collecte des déchets; terrassements «à vif»; outani d'éléments déqualifiant la perception de la tour génoise...

-  Bâti peu qualifiant
-  Abords dégradés
-  Zone de dépôts/remblais (ancienne décharge)
-  Zone d'érosion
-  Interface port commerce
-  Interface port plaisance
-  Espèces envahissantes (griffe et arroche)
-  Mobilier béton à déposer



## LE VOCABULAIRE DU SITE

La roche jaune orangée, matrice géologique éponyme à mettre en valeur  
 Le patrimoine : mimétisme du bâti vernaculaire ou monumentalisé  
 Le vocabulaire technique des ouvrages maritimes de défense et des ports  
 Des îles à distinguer des éléments de liaison (digue, plateformes portuaires)

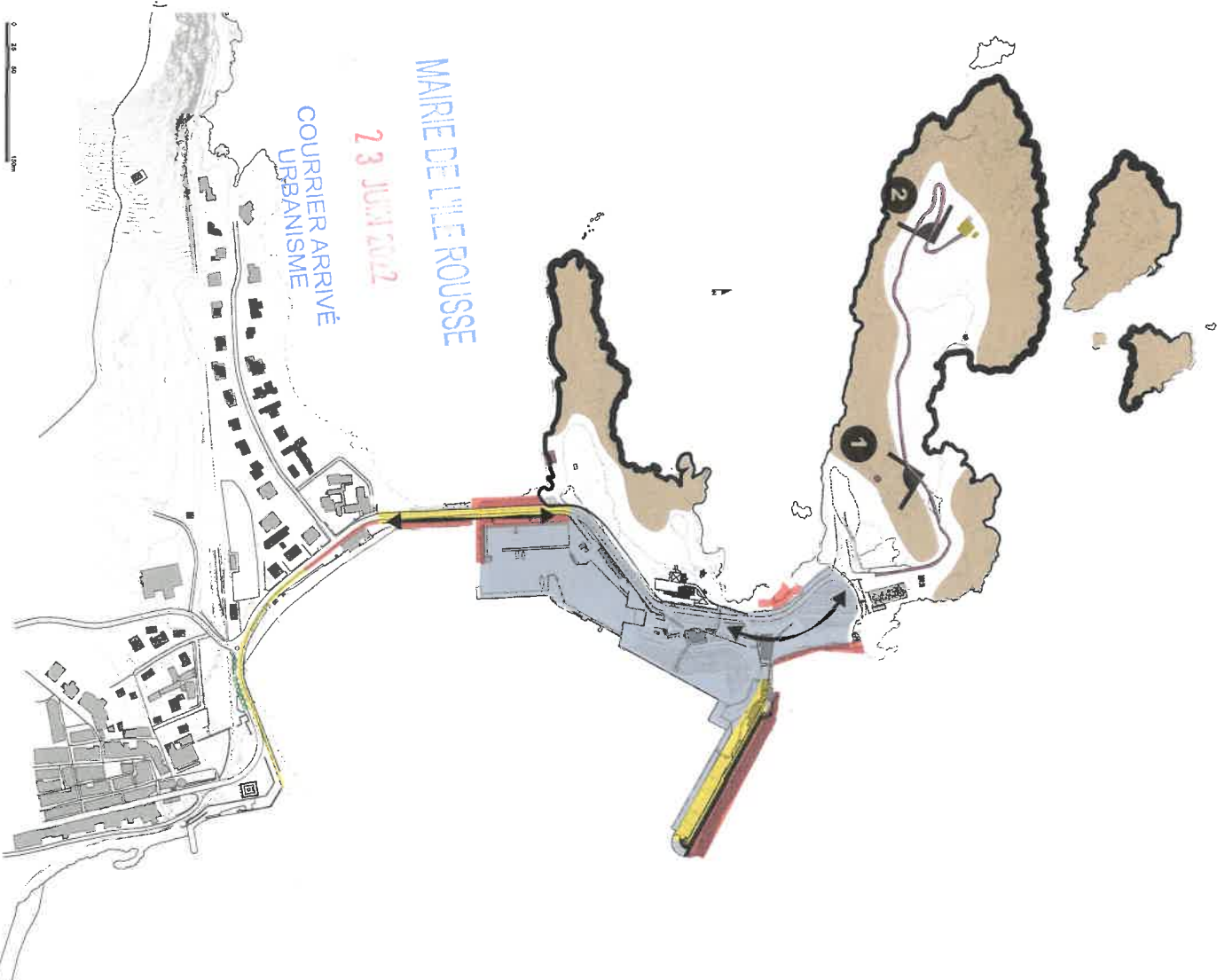


1. La tour génoise, mimétique, sur son socle de granite.



2. La route, son tracé sinueux, épousant les formes du relief, ses murets

- Granite roux affleurant
- Vocabulaire technique portuaire (entrobé, éclairage...)
- Vocabulaire («monumental») portuaire (pierre taillée)
- Entrochements techniques
- Bâti vernaculaire (pierre locale petit appareil)

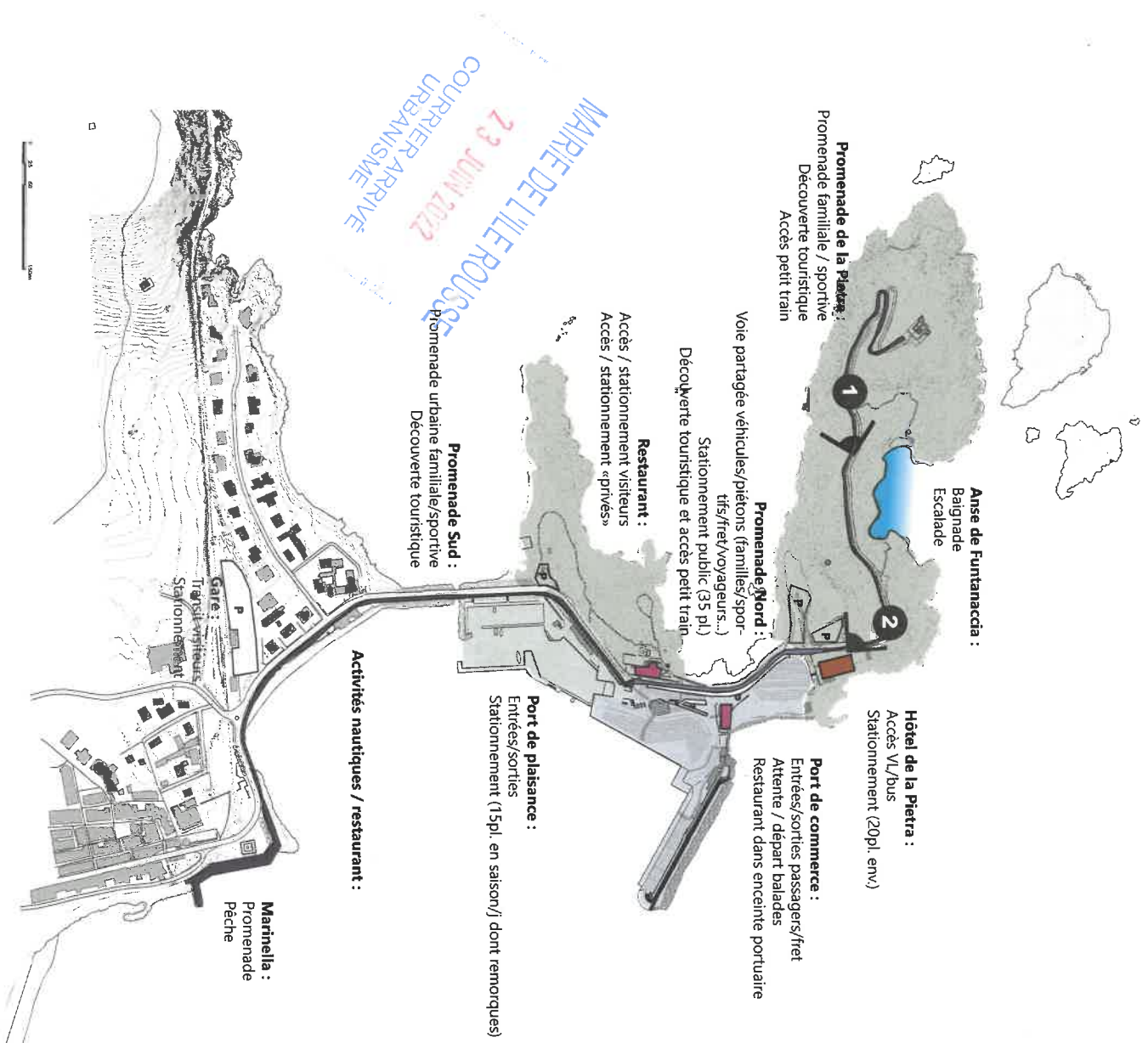


# LES USAGES ET LE FONCTIONNEMENT

Une indication des usages à limiter pour fluidifier / sécuriser  
Des fonctions à clarifier pour améliorer la lisibilité du site



Promenade découverte, sport, etc. les pratiques sur le site sont nombreuses.



# LA PROMENADE AUJOURD'HUI

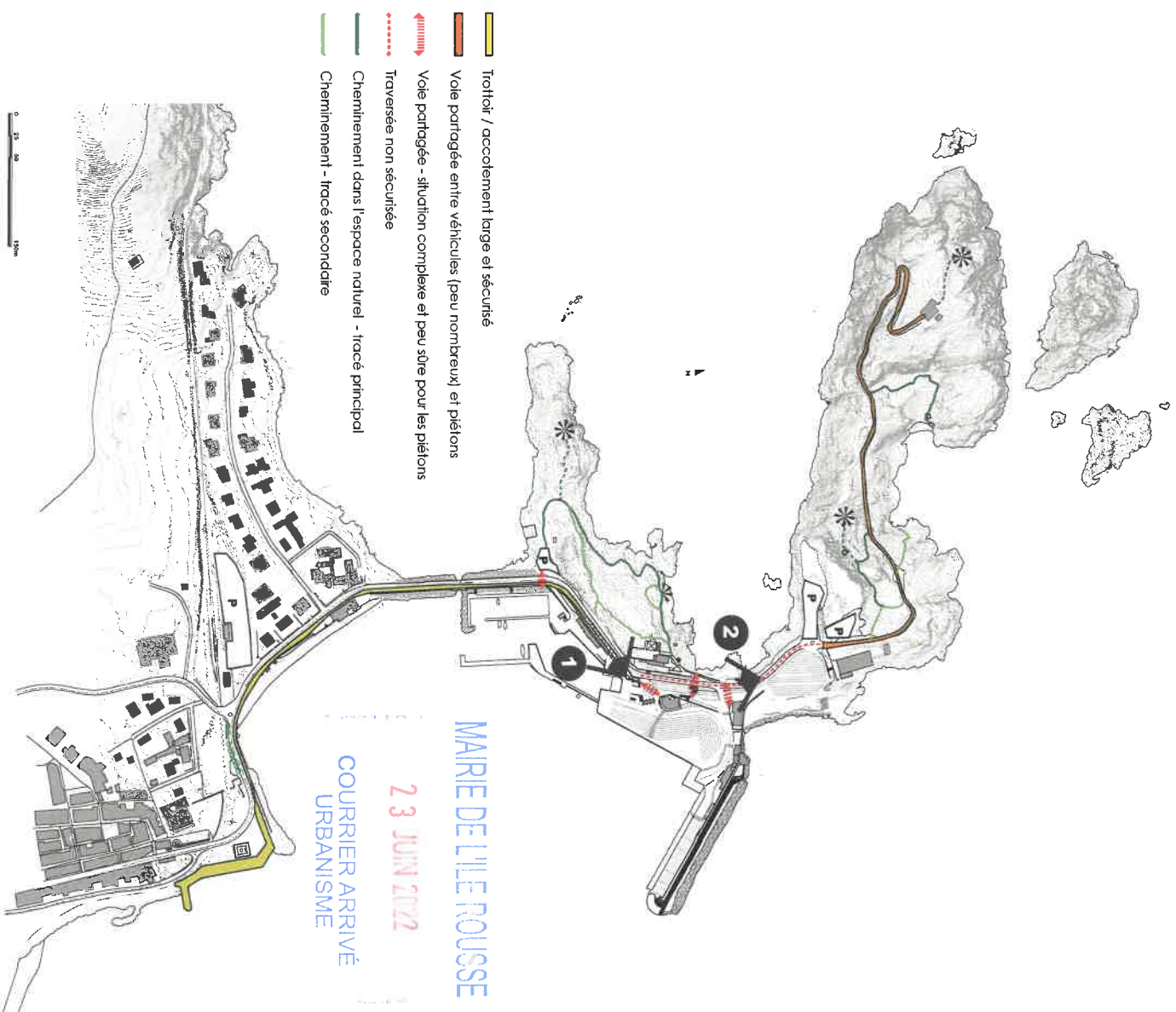
Une promenade principale discontinuée à sécuriser  
Des cheminements spontanés à contenir dans les espaces naturels



1. le trottoir large et sécurisé, sur la digue Sud et le long du port de plaisance.



2. les abords de l'espace portuaire où la RD81 A concentre les manoeuvres de stationnement, les flux véhicules et les circulations piétonnes



# 3. ENJEUX

## ENJEUX DE VALORISATION

Mettre en scène des «joyaux» :

- la pointe rocheuse de l'île de la Siccotta
- la baie intérieure
- le phare et sa route d'accès
- la tour génoise et ses abords
- l'anse de Funtanaccia

Révéler de discrètes «pépites» :

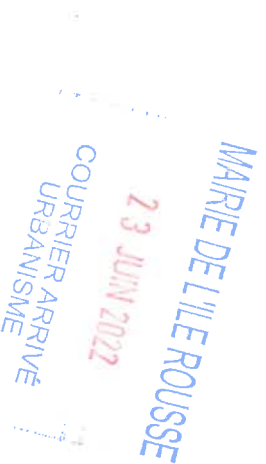
- la cale
- le site archéologique
- les ouvrages historiques (digues)

## ENJEUX D'INTÉGRATION / RESTAURATION

Intégrer les enclaves anthropisées dans ou en marge des espaces naturels (traitement des interfaces, qualification des visibilités).

Restaurer les espaces naturels :

- le parking et l'aire de pique-nique de la Siccotta
- la zone de dépôts de la Siccotta
- le stationnement de la carrière de la Pietra
- la zone de dépôts à l'arrière du phare
- les zones de prolifération de la griffe de sorcière (Siccotta et Pietra)



## ENJEUX FONCTIONNELS

Sécuriser les flux piétons :

- entre le port de commerce et la promenade (attente embarquement)
- au niveau des franchissements

Faciliter les circulations des véhicules entrant/sortant :

- port de commerce
- service (Phares et Balises, commune)

Desservir les espaces naturels :

- île de la Siccotta, en marge de la promenade principale
- île de la Pietra, comme destination de la promenade principale

## ENJEUX D'INTERPRÉTATION

Distinguer l'artificiel du naturel à travers un traitement de sol évocateur (promenade).

Lire l'insularité des espaces naturels, mettre en scène les seuils :

- l'île de la Siccotta (hormis l'enclave du restaurant)
- l'île de la Pietra (hormis l'enclave de l'hôtel et y compris les aménagements patrimoniaux)

Donner à comprendre le patrimoine humain en lien avec la muséographie développée dans le phare :

- cale
- habitat préhistorique
- l'emplacement supposé de la chapelle
- les aménagements de l'anse de Funtanaccia

# 4. PARTI-PRIS PAYSAGER : « VUES ET RIVES »

## LE RUBAN A POUR VOCATION D'ÊTRE UN ÉLÉMENT DE LIAISON ENTRE LA VILLE ET LES ÎLES :

> Il est continu et sûr.

La limite route / ruban est marquée physiquement, par une bordure robuste ou un muret en pierre maçonné selon les séquences. (Un portage «localien» de la voie n'est pas envisageable étant donné l'importance des flux entrants/sortants du port). Les franchissements de voies sont sécurisés par des plateaux clairement matérialisés (ces plateaux ne peuvent être renhaussés en raison des problématiques de circulation).

> Il sert à connecter différents espaces.

> Il est à la fois unitaire et polymorphe.

La matière du ruban renvoie à la roche «roussel», granit ocre-jaune des îles, dont la ville tire son nom : béton de site en référence au granit ocre.

## L'INSULARITÉ A UNE VALEUR IDENTITAIRE FORTE, SA LECTURE EST RENFORCÉE :

> Les panoramas dominant à lire l'insularité sont mis en valeur.

Ce sont : le point de vue Siccotta-Ouest vers le Capu Curboru, le point de vue Siccotta-Nord vers la baie intérieure et l'île de la Pietra, le point de vue depuis l'isthme du port sur l'île de la Pietra, les points de vue Pietra-Nord vers les Agrides et Pietra-Ouest vers le Capu Curboru. Les vues sont dégagées : les premiers plans requadrifiés (circulisation naturaliste et paysagère).

> Les îles sont traitées de manière unitaire, leur identité est renforcée.

Elles sont traitées («explicitement») comme des espaces de nature : le mobilier disparaît, la lumière artificielle s'éteint au niveau des seuils (ou se fait très discrète), le ruban s'efface au profit de cheminements à même le terrain naturel, renforcé et contourné, sans excès. Un panneau d'entrée de site (type CEL : île de la Siccotta / île de la Pietra) marque les seuils.

## UN ESPACE DE NATURE S'OFFRE À LA DÉCOUVERTE EN LISIÈRE DE LA VILLE :

> Les dégradations des milieux naturels réversibles sont traitées.

Les griffes de sorcière sont attachées systématiquement dans les espaces accessibles sans équipement particulier.

Les zones de dépôts inertes (verre, terre cuite...) sont résorbées (arrière phare, Siccotta).

La zone au modelé artificiel en pied de tour génoise est traitée pour une meilleure intégration paysagère. Ses franges sont remodelées pour générer un profil plus spontané en premier plan de l'île de la Pietra. Une plateforme est conservée (mais largement réduite) côté hôtel afin d'accueillir une petite aire de stationnement nécessaire au fonctionnement du site (PMR, service hôtel, gestionnaires site).

> Les interfaces nature / enclaves aménagées sont qualifiées par des lisières végétales plantées (essences locales).

Sur l'emprise du port de commerce (hors emprise projet objet du présent permis d'aménager), entre le stationnement du port et l'avenue David Dany, les premiers plans pourront être qualifiés (plantations - végétation locale).

> Le mobilier se contonne au ruban lui-même et ses annexes (murets-banc, ballise lumineuse discret...).

Le mobilier est réduit au minimum sur l'île de la Siccotta (hors contention et signalétique directionnelle) et se contonne au ruban lui-même sur l'île de la Pietra.

## LE PATRIMOINE INSULAIRE HUMAIN REHAUSSE LES ESPACES NATURELS, IL EST MIS EN VALEUR :

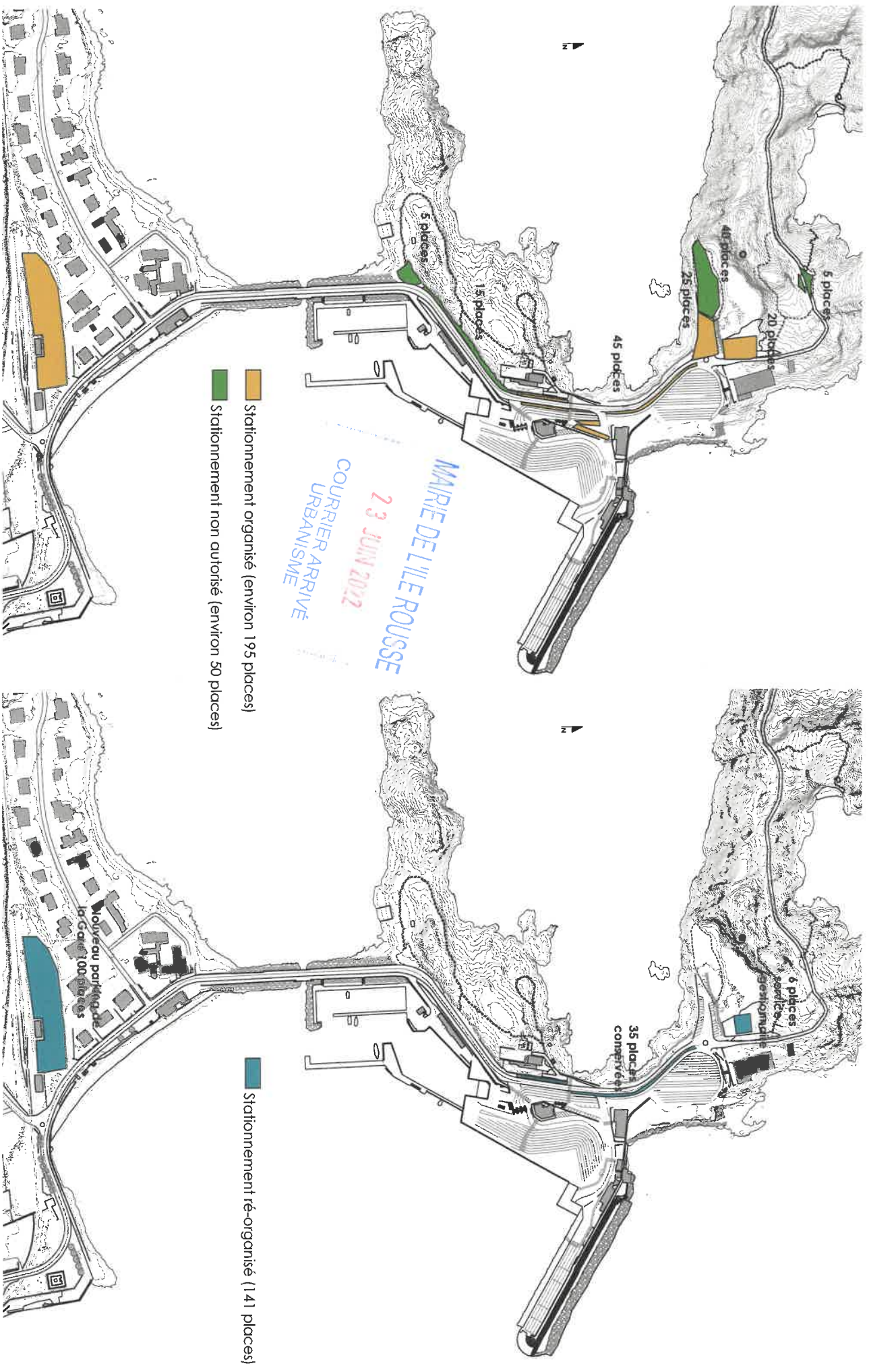
> Le phare comme point focal et son chemin d'accès comme prolongement évident sont mis en valeur (retraitement du chemin et du parvis du phare dans le cadre du présent projet et de la valorisation du phare comme espace muséographique dans le cadre d'un autre projet porté par le Conservatoire de l'Espace Littoral).

> L'habitat préhistorique est préservé dans le cadre du projet (fouilles préventives / contention...)

> La cale ancienne est restaurée (intervention légère).

MAIRIE DE L'ILE ROUSSE  
23 JUIN 2022  
COURRIER ARRIVÉ  
URBANISME

# LE BILAN DU STATIONNEMENT À L'ÉCHELLE DU SITE





# LA TRAME VÉGÉTALE, UNE PALETTE LITTORALE QUI SE DÉCLINE DANS L'EMPRISE DU PROJET ET AU-DELÀ

Emprise projet (hors aires marines)



Moif végétal : faciès de recolonisation minéral - végétal



**Séquence naturelle et monumentale**  
 Moif végétal : la prairie littorale halophile et les ourlets arbustifs à base de tamans côté hôtel (problématique d'insertion du bâti et des stationnements)

**Séquence portuaire mixte - Pietra**  
 Moif végétal : évocation flets intégrés au port et faciès de recolonisation des espaces artificialisés, tapis végétaux bas (cristales, immortelles, limonastrium...), ponctuellement piqués de tamans

Limite d'intervention - projet



Moifs végétaux : prairie / lande littorale, fourré littoral arboré...














MAIRIE DE L'ILE ROUSSE

23 JUIN 2022

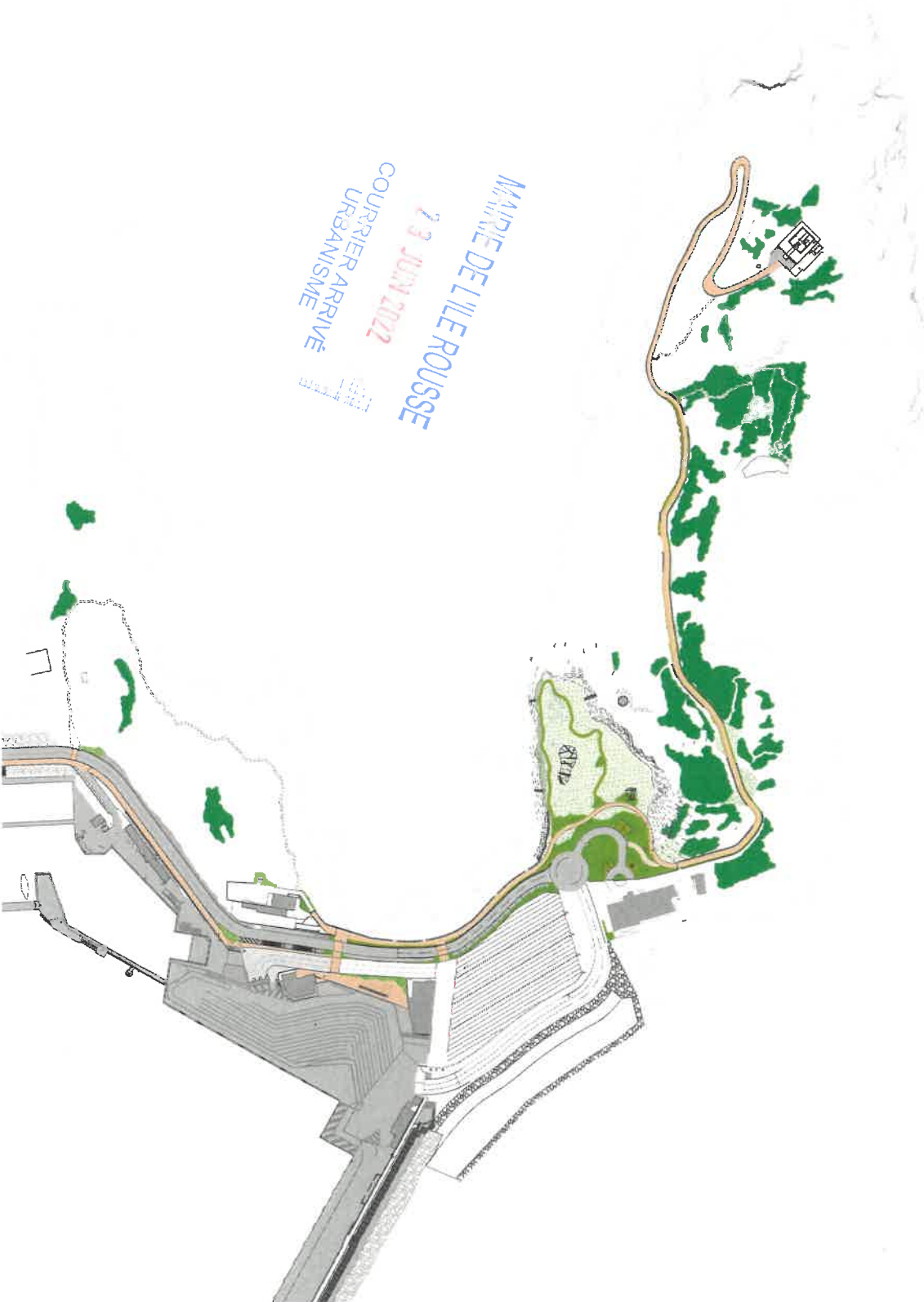
COURRIER ARRIVÉ  
 URBANISME

# 5. LE PROJET PAYSAGER PLAN MASSE GÉNÉRAL

## LEGENDE

-  Arbre projet (Tamaris)
-  Prairie littorale
-  Plantation arbusive
-  Végétation existante dont griffes de sorcieres à supprimer
-  Ruban béton
-  Voie d'accès depuis le giratoire en arrobé
-  Placées de stationnement en terre-pierres
-  Tara-pierres avec ou sans ballast pour sentier et bande végétalisée
-  Mur et muret en pierres
-  Bornes en pierre
-  Contrôle d'accès (barrière ou bornes escamotables)
-  Borne Shiraz K Nano - 1m20 (éclairage : balisage de la voie de stationnement)
-  Borne Mat Shiraz K - 6m (éclairage de mise en valeur de la tour sentier) implantation à confirmer selon étude et essai















0 25 50 m



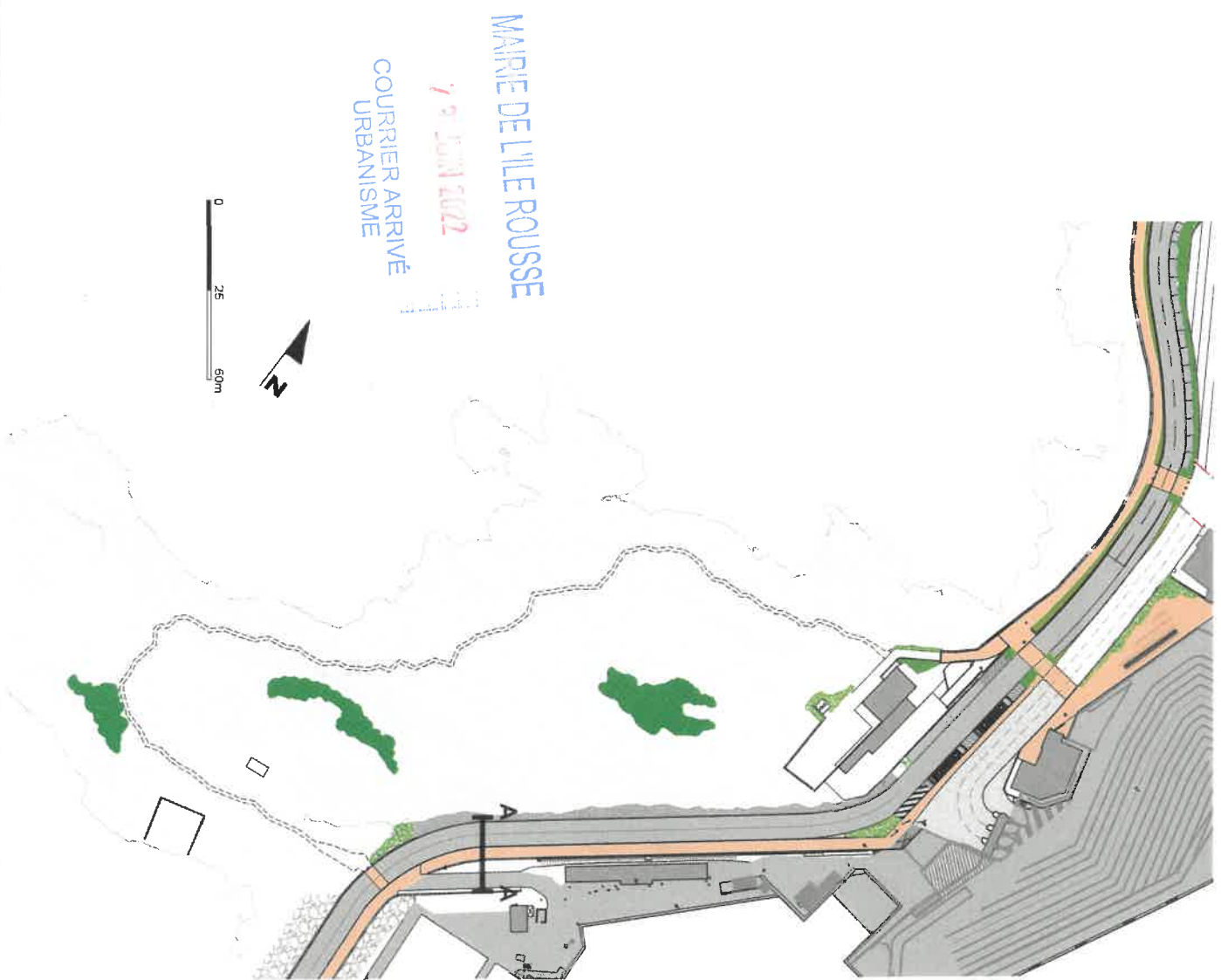
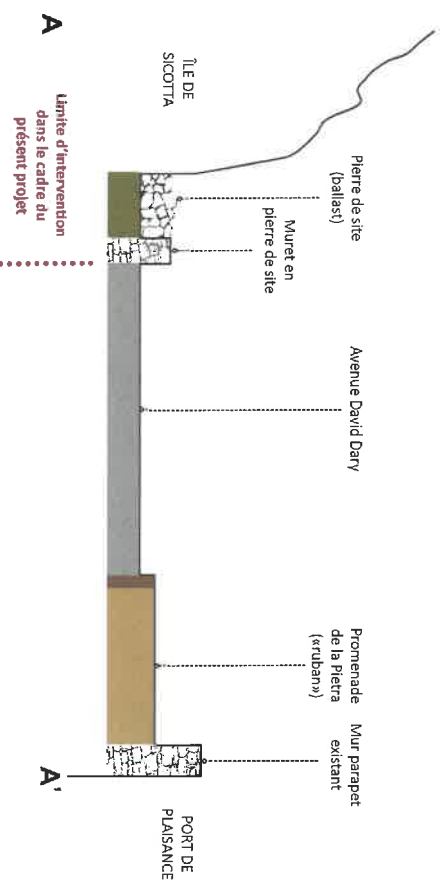
MAIRIE DE L'ILE ROUSSE  
 23 JUN 2022  
 COURRIER ARRIVÉ  
 URBANISME

# PLAN MASSE - SECTEUR SUD - SICOTTA

## LEGENDE

-  Arbre projet (Tamaris)
-  Prairie littorale
-  Plantation arbustive
-  Végétation adriatique dont griffes de scorcières à supprimer
-  Ruban béton
-  Voie d'accès depuis le giratoire en enrobé
-  Placées de stationnement en terre-pierres
-  Terre-pierres avec ou sans ballast pour servir et bande végétalisée
-  Mur et muret en pierres
-  Bornes en pierre
-  Contrôle d'accès (barrière ou bornes escamotables)
-  Borne Shiraz K Nano - 1m20 (éclairage : ballage de la voie de stationnement)
-  Borne Mat Shiraz K - 6m (éclairage de mise en valeur de la tour géométrique)
-  Impression à confirmer selon étude et essai

## COUPE DE PRINCIPE - SECTEUR SUD - SICOTTA



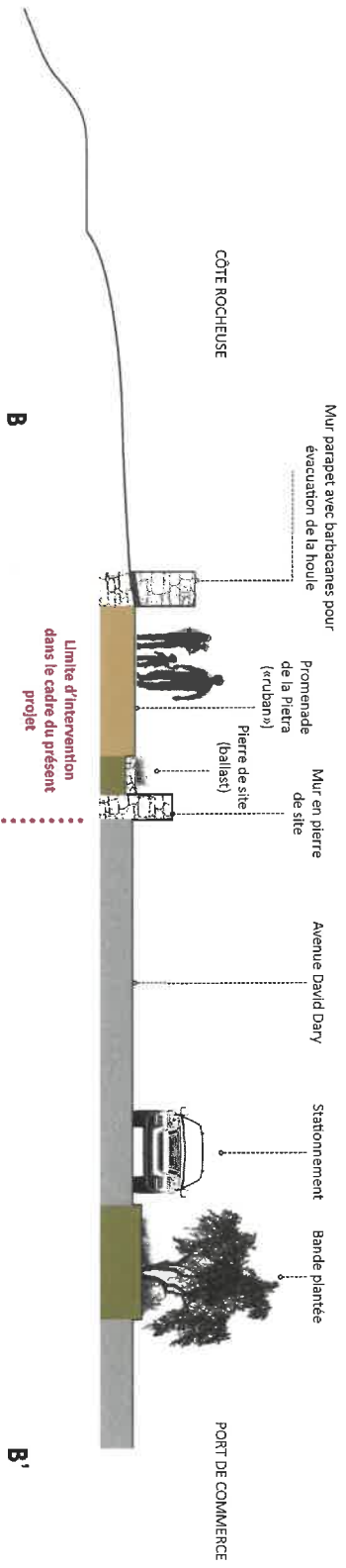
# PLAN MASSE - SECTEUR CENTRE - LIAISON ENTRE LES 2 ÎLES ET STATIONNEMENT

## LEGENDE

- Arbres projet (Tamaris)
- Prairie littorale
- Plantation arbustive
- Végétation existante dont griffes de sordaires à supprimer
- Rubus en béton
- Voie d'accès depuis le giratoire en enrobé
- Pièces de stationnement en terre-pierre
- Terre-pierre avec ou sans ballast pour sentier et bande végétalisée
- Mur et muret en pierres
- Bornes en pierre
- Contrôle d'accès (barrière ou bornes secourables)
- Borne Shiraz K Nano - 1m20 (déclatrage : ballastage de la voie de l'aire de stationnement)
- Borne Mid Shiraz K - 0m (déclatrage : ballastage de la voie de l'aire de stationnement à confirmer selon étude et essai)



## COUPE DE PRINCIPALE - SECTEUR CENTRE - LIAISON ENTRE LES 2 ÎLES ET STATIONNEMENT



**COUPES - PLATEFORME RENATURÉE ET STATIONNEMENT SERVICE - PLAN DE LOCALISATION**

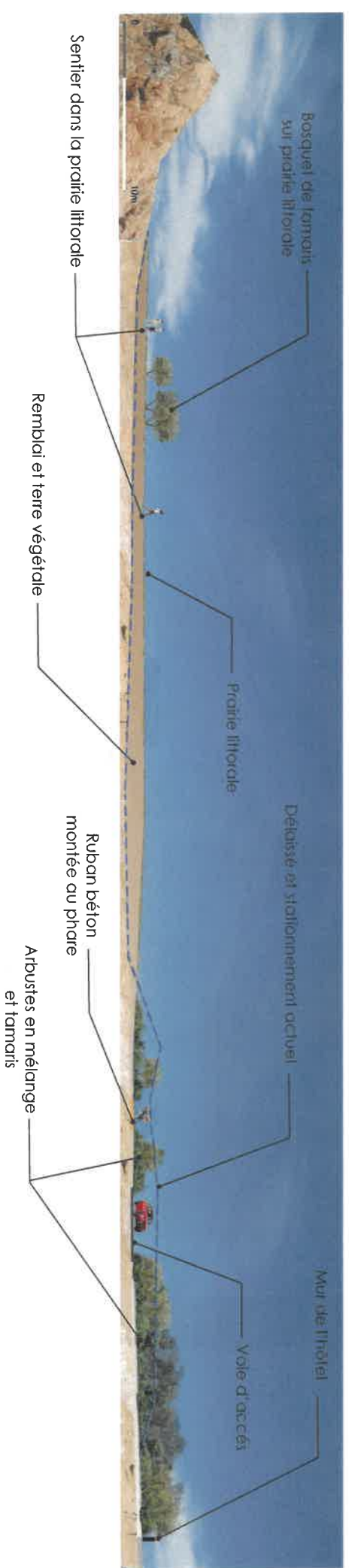
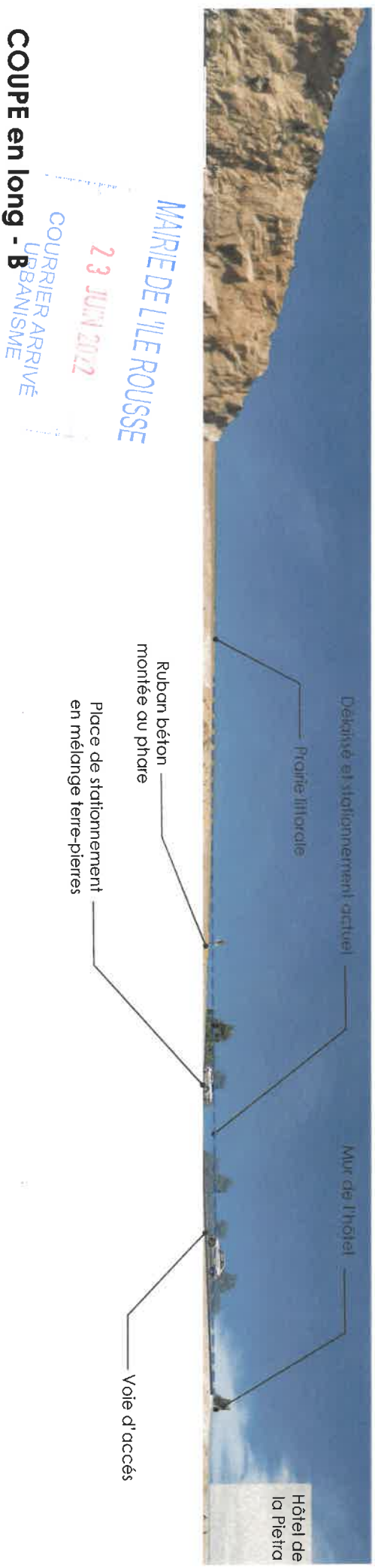


MARIE DE LILE ROUSSE

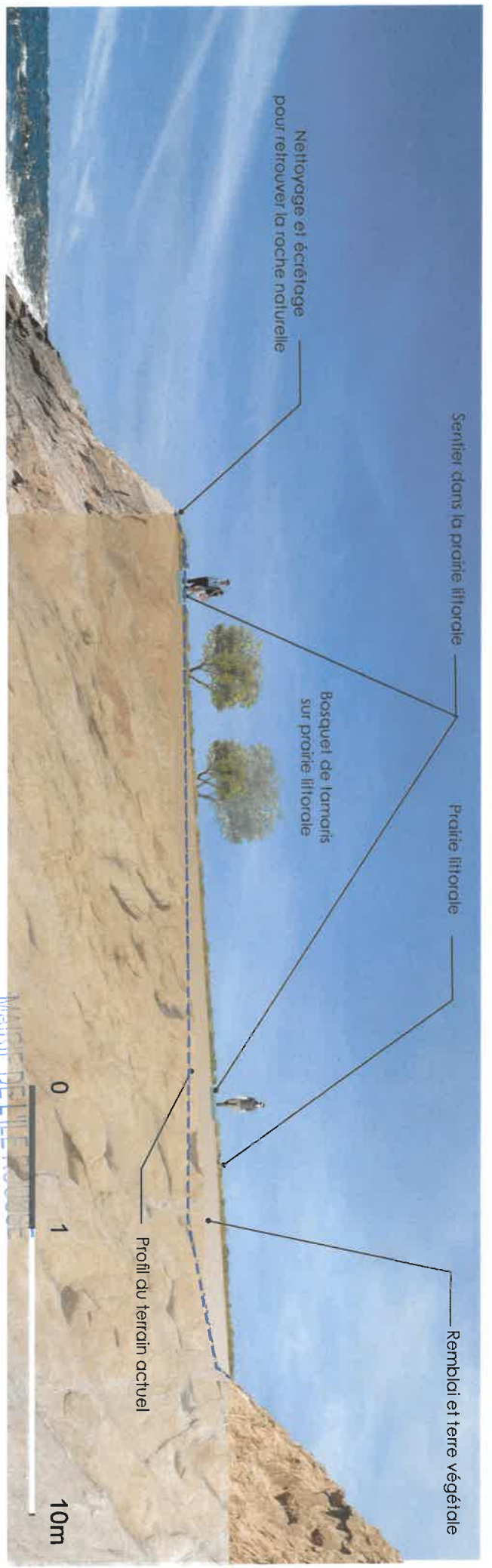
23 JUIN 2022

COURRIER ARRIVÉ  
URBANISME

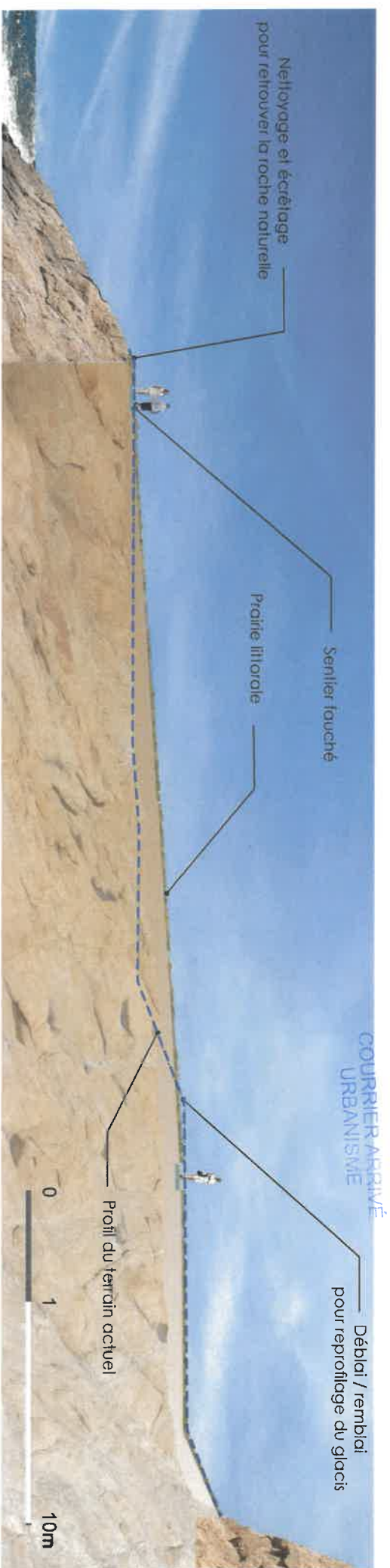
## COUPE en long - A



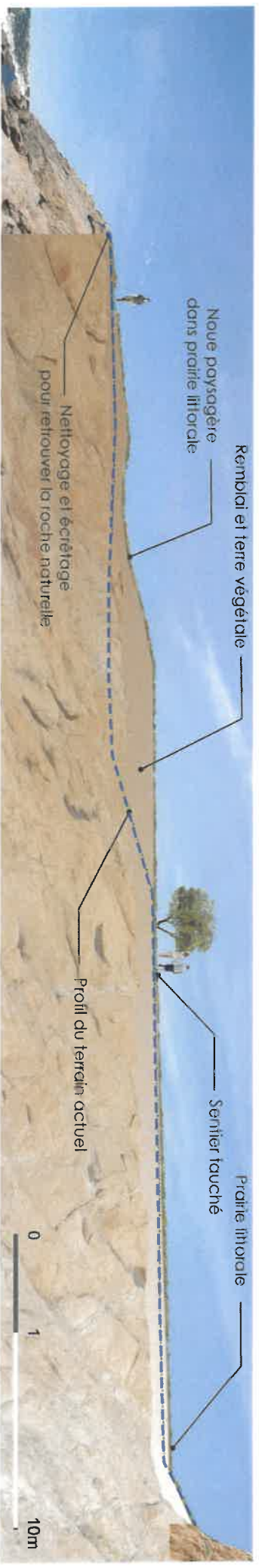
# COUPE N°1



# COUPE N°2



### COUPE N°3

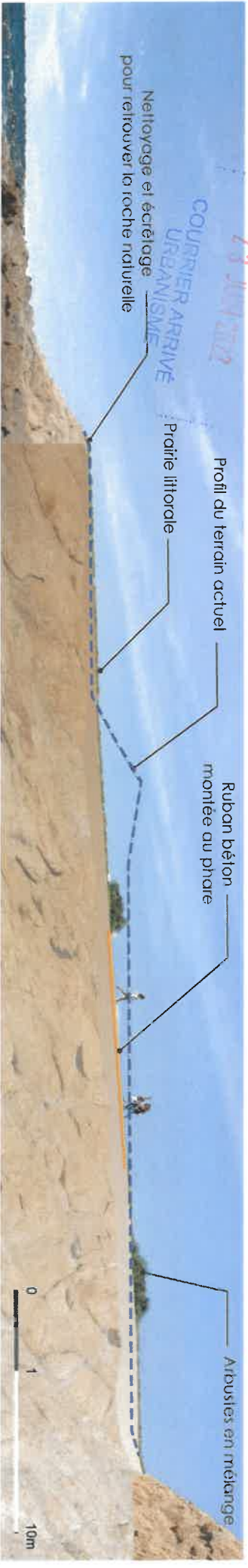


### COUPE N°4

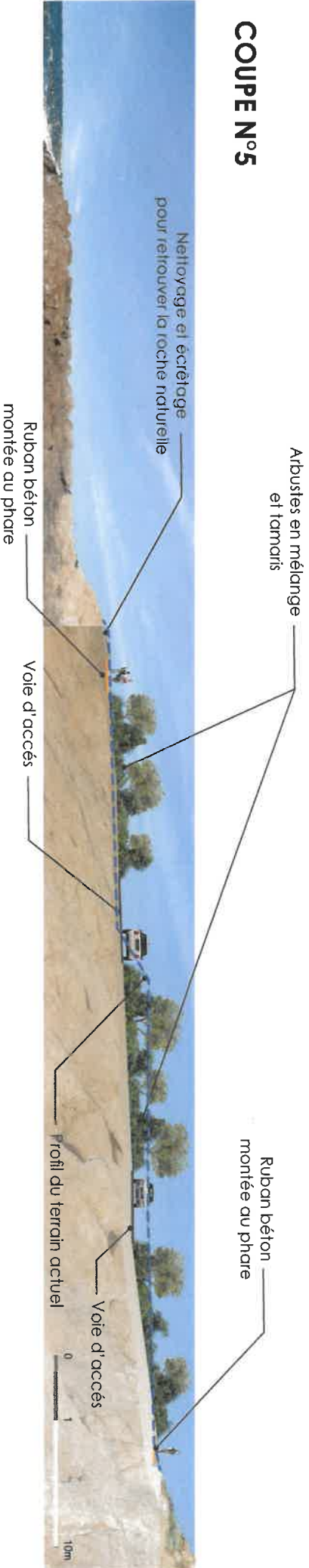
MARIE DE L'ILE ROUSSE

23 JUIN 2022

COURRIER ARRIVE URBANISME





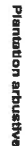







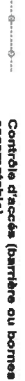



### COUPE N°5

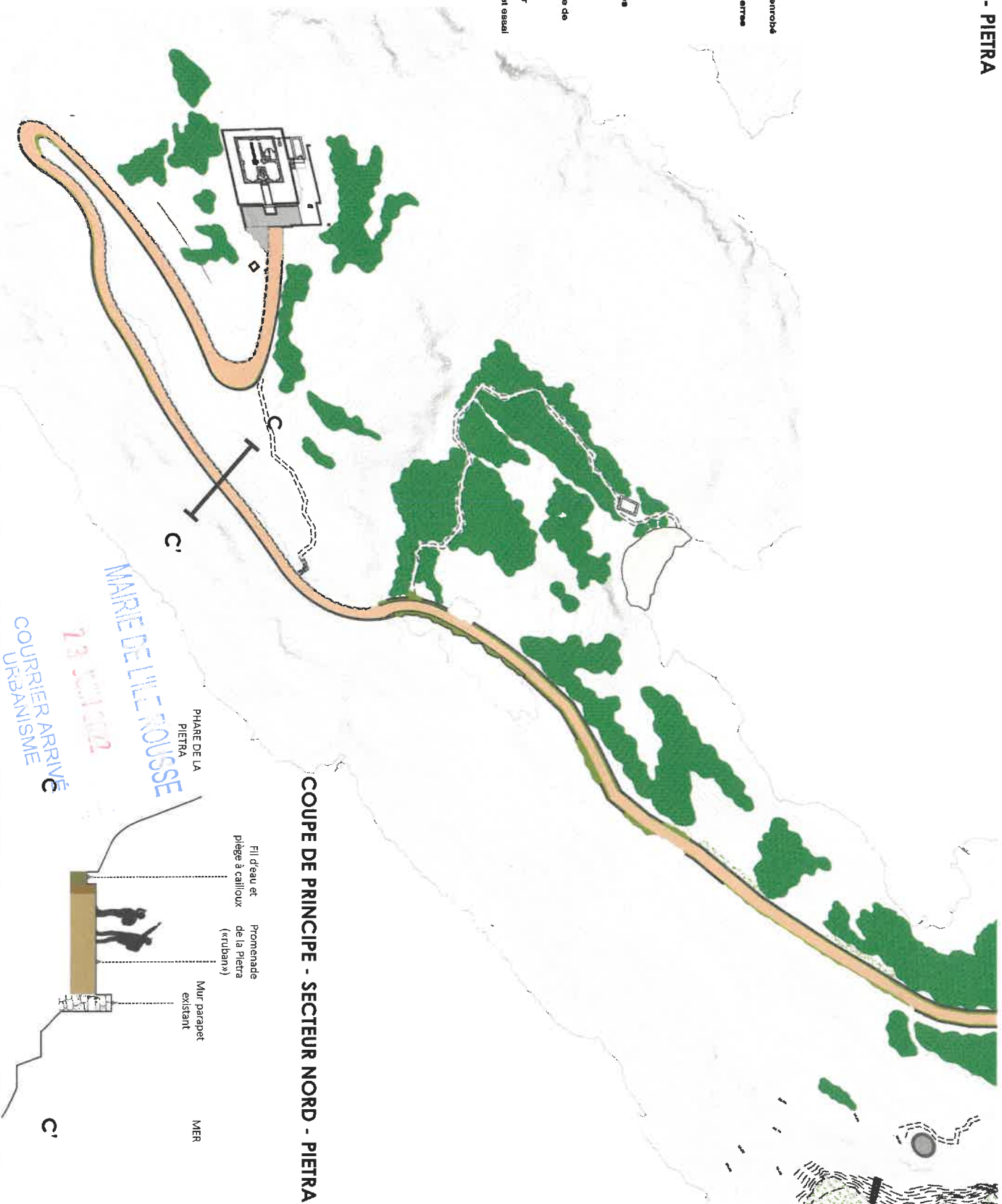
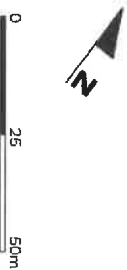




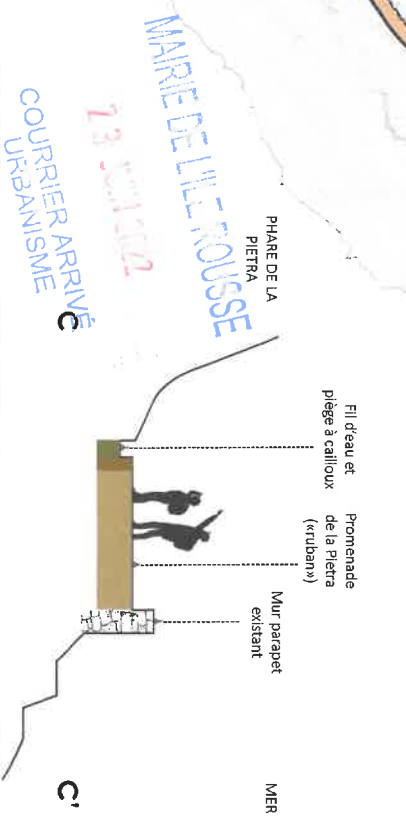
# PLAN MASSE - SECTEUR NORD - PIETRA

## LEGENDE

-  Arbre projet (Tamaris)
-  Prairie littorale
-  Plantation arbutive
-  Végétation existante dans griffes de souches à supprimer
-  Ruban béton
-  Voie d'accès depuis le giratoire en entrobâ
-  Plaques de stationnement en terre-pleines
-  Terre-pleines avec ou sans ballast pour sentier et bande végétalisée
-  Mur et muret en pierres
-  Bornes en pierre
-  Contrôle d'accès (barrière ou bornes escamotables)
-  Borne Shitaz K Nano - 1m20 (éclairage : ballastage de la voie de stationnement)
-  Borne Mat Shitaz K - 6m (éclairage de mise en valeur de la tour géométrique)
-  Implantation à confirmer selon étude et essai



## COUPE DE PRINCIPE - SECTEUR NORD - PIETRA



Fil d'eau et  
piège à cailloux

Promenade  
de la Pietra  
(«ruban»)

Mur parapet  
existant

MER

MARIE DE L'É-ROUSSE  
13 JUIN 2022  
COURRIER ARRIVÉ  
URBANISME

# 6. VOCABULAIRE DU PROJET

## LA PIERRE DU SITE COMME MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE



Borne pierre écaillée, forme brute



Marches taillées dans la roche



Muret en granit local appareillage de pierres de calibre varié pour la contention le long de la RD



Mélange terre-pierre végétalisé spontanément pour les sentiers des îles



Calade structurée par des bandes de grosses pierres à un bord droit pour le parvis du phare



Rive pierre pour le chemin du phare

## LE BÉTON DE SITE - MATIÈRE MIMÉTIQUE DU «RUBAN» PIÉTON

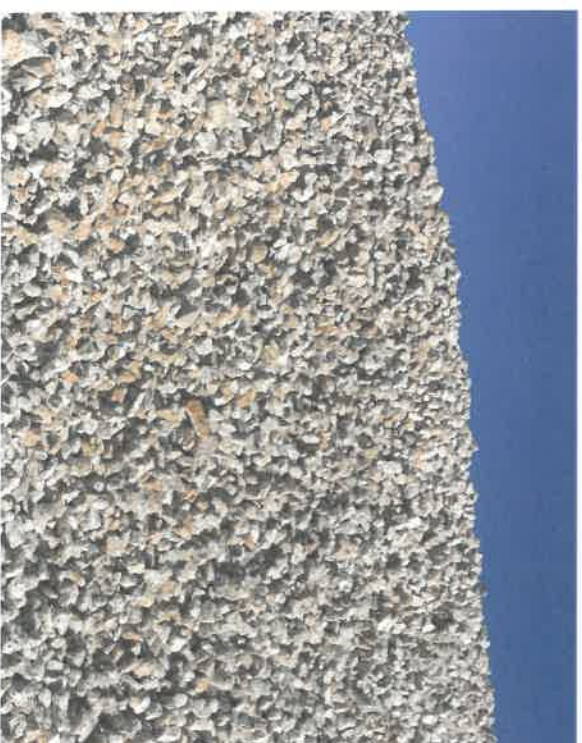


Béton de gros cailloux

## POUR LE STATIONNEMENT DE SERVICE DE LA PIETRA



Terre-pierre pour les places de stationnement



Granulats ocres issus de la carrière la plus proche - Calenzana

MAIRIE DE L'ILE ROUSSE  
23 JUNI 2022  
COURRIER ARRIVÉ  
URBANISME

## LA PALETTE VÉGÉTALE

Massif arbustif (Sicotta - station météo et abords du restaurant)



*Tamarix africana* (40%)



*Pistacia lentiscus* (30%)

Vivaces basses (liaison entre les 2 îles) (largeur de plantation <0.70m)



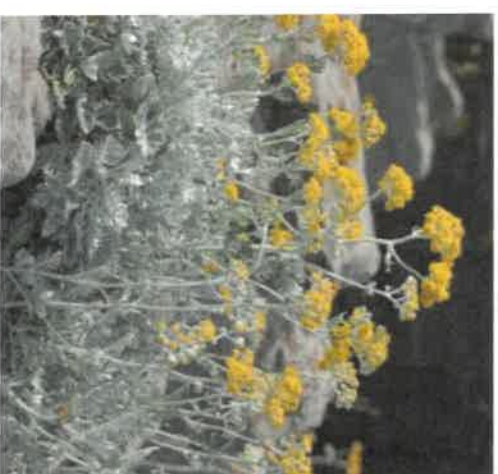
*Helichrysum italicum* subsp. *italicum* (15%)



*Crithmum maritimum* (25%)



*Myrtus communis* (30%)



*Jacobaea maritima* subsp. *bicolor* (15%)



*Euphorbia pithyusa* (15%)

Ainsi que : *Polygonum scoparium* (10%) ; *Ephedra distachia* (10%) ; *Thymelaea hisuifa* (10%)

**Arbustes (Liaison entre les 2 îles) (largeur de plantation >0.70m)**

*Tamarix africana* (30%)    *Cistus salvifolius* (20%)    *Myrtus communis* (30%)    *Pistacia lentiscus* (30%)

## LA PALETTE VÉGÉTALE

### Bosquet littoral (Pietra - ancienne carrière en pied de tour génoise)



*Tamarix africana* (60%)



*Phillyrea angustifolia* (10%)



*Pistacia lentiscus* (20%)



*Myrtus communis* (10%)

### Stationnement (Pietra - ancienne carrière en pied de tour génoise)



*Tamarix africana* (15%)



*Phillyrea angustifolia* (20%) (en situation protégée)



*Cistus salvifolius* (20%)



*Juniperus oxycedrus* subsp. *macrocarpa* (10%)



*Pistacia lentiscus* (20%)



*Myrtus communis* (15%)

MAIRIE DE L'ILE ROUSSE

23 JUNI 2022

COURRIER ARRIVE  
URBANISME

## LA CONTENTION ET LE MOBILIER



Barrière pivotante



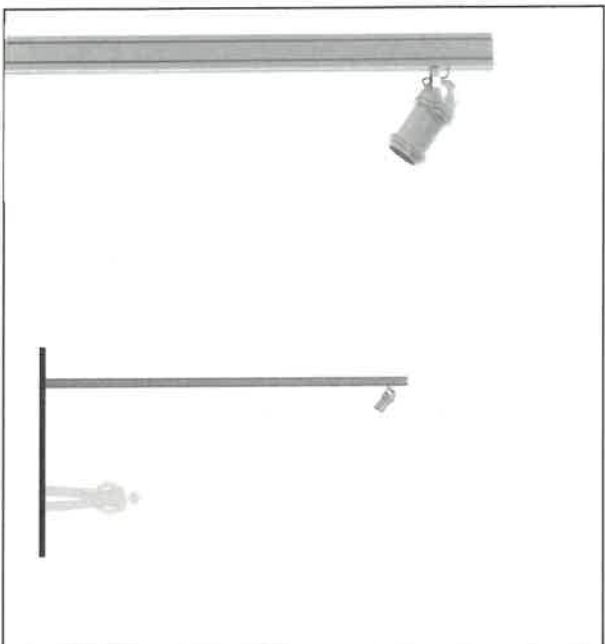
Piquet bois et fil métallique pour la mise en défens des aires de renaturation



Signalétique du Conservatoire du Littoral



## L'ÉCLAIRAGE



Mât simple H=6m, teinte brun-rouille, supportant un projecteur à découpe pour éclairer la tour génoise.



Borne basse pour l'éclairage du stationnement de service (baillage de la voie) H=1,2m



Luminaire à led encastré dans le sol (teinte brun-rouille) autorisant le roulement, éclairage rasant pour le balisage lumineux discret du chemin du phare

MAIRIE DE L'ILE ROUSSE  
7 3 JUIN 2022  
COURRIER ARRIVÉ  
URBANISME

# 7. PERSPECTIVES

MINIÉRIE DE L'ILE ROUSSE

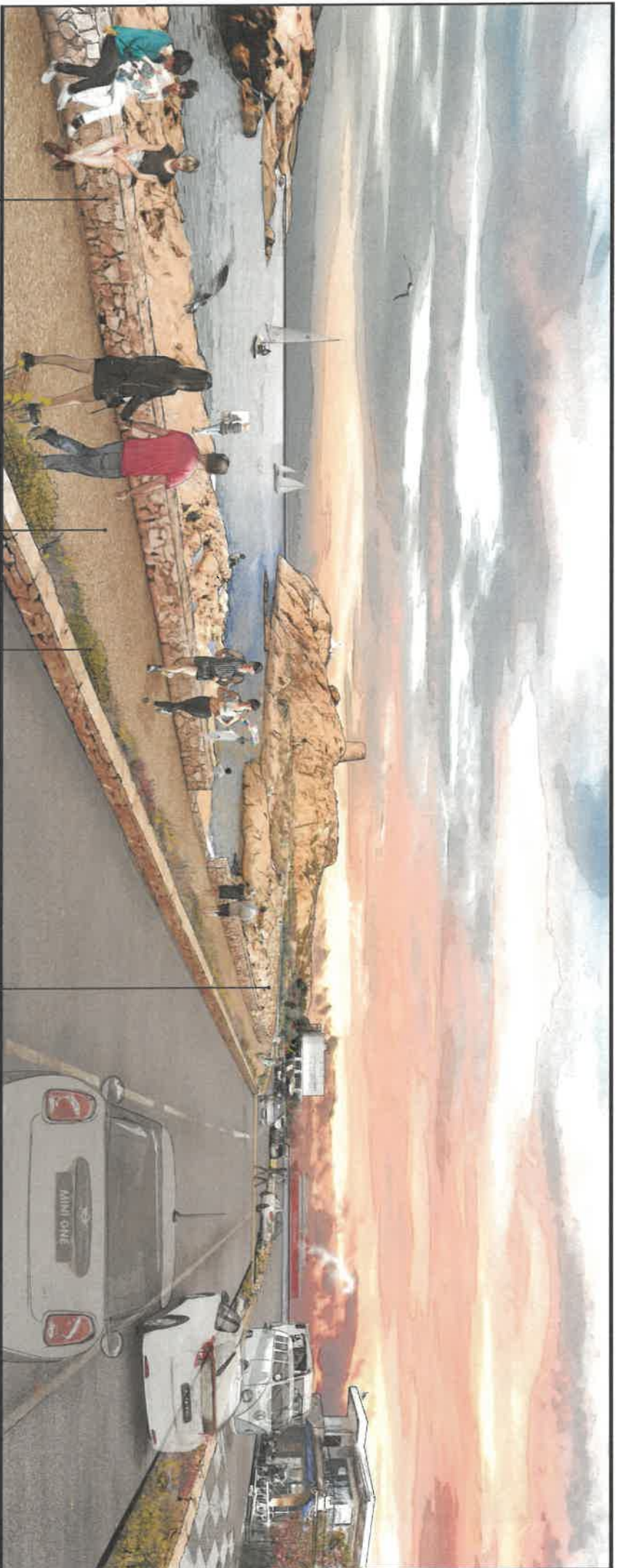
23 JUIN 2022

COURRIER ARRIVÉ  
URBANISME



Etat des lieux. Vue depuis la traversée de la route au droit de la gare maritime.





Mur en pierre  
locale

Béton de site

Végétation  
littorale

Mairie de Lille  
Ouvrage de soutènement  
en pierre locale

23 JUN 2022

COURRIER ARRIVÉ

URBANISME

Perspective d'insertion du projet. Vue depuis la traversée de la route au droit de la gare maritime.

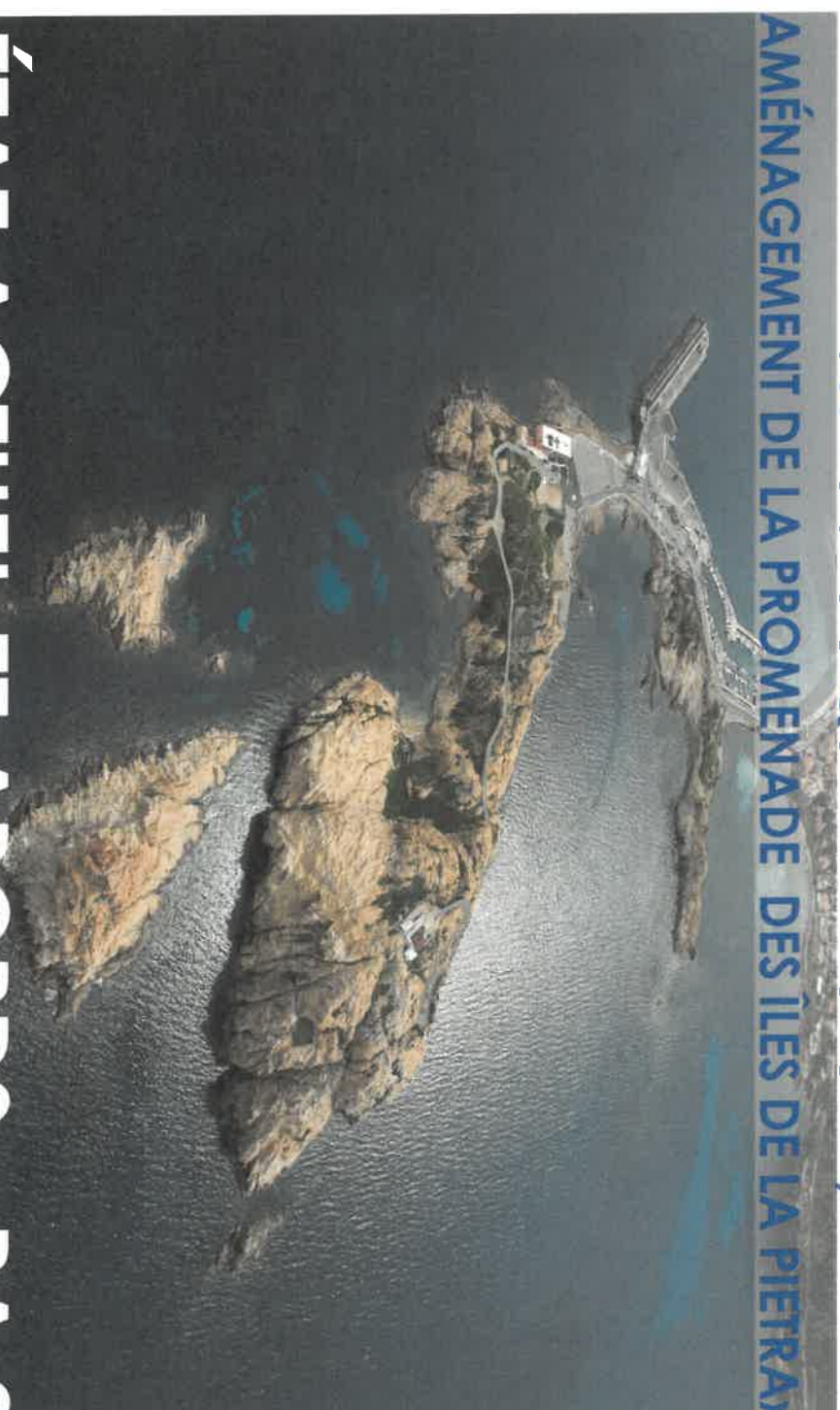
PERSPECTIVE - Vue axonométrique



Commune de L'Île Rousse (2B)



«RESTAURATION ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE, ET  
AMÉNAGEMENT DE LA PROMENADE DES ÎLES DE LA PIETRA»



# ÉTAT ACTUEL ET ABORDS - PA.3

MARIE DE L'ÎLE ROUSSE

NOTICE PAYSAGÈRE

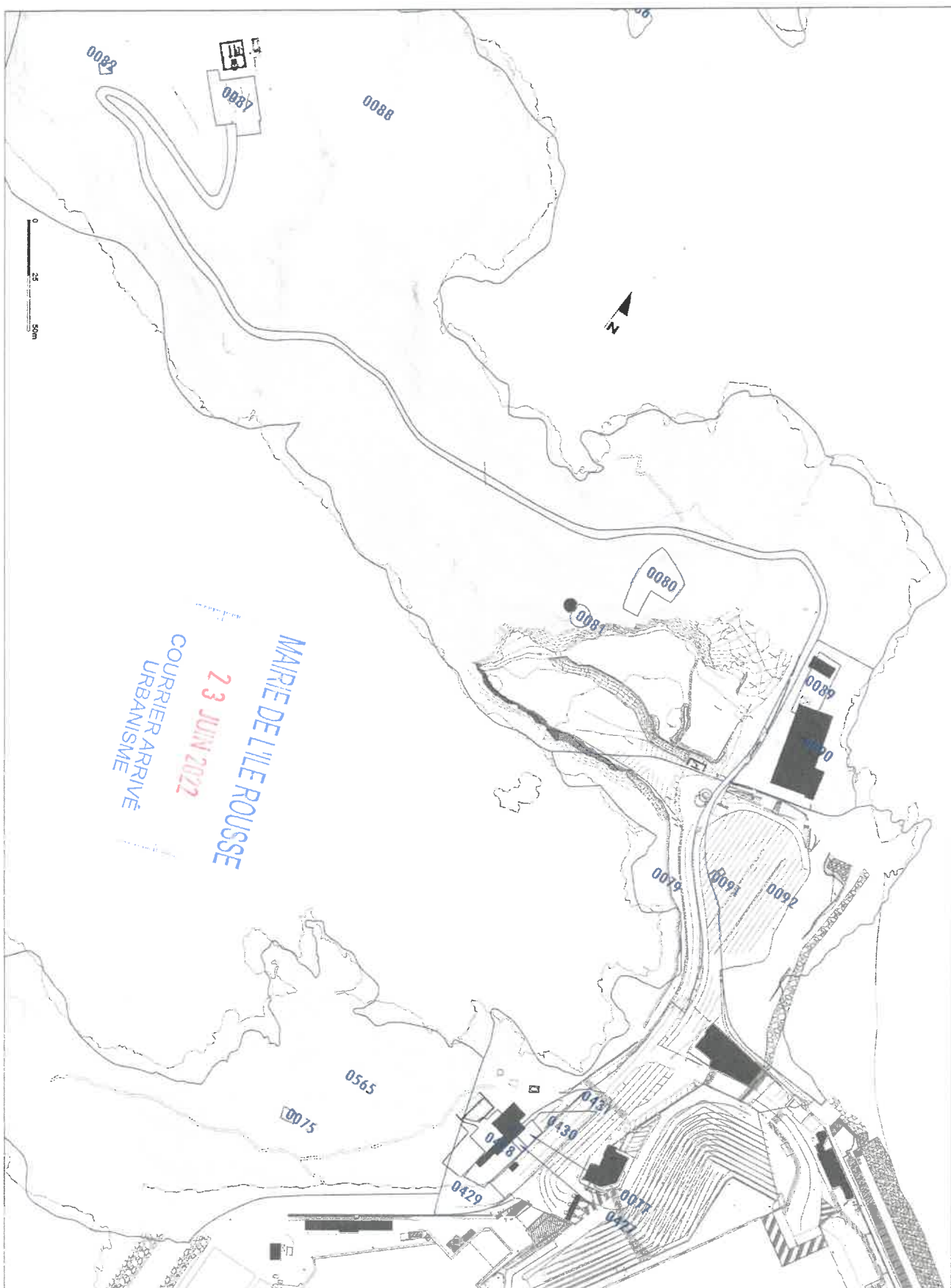
23 JUIN 2012

JUIN 2022

COURRIER ARRIVÉ  
URBANISME



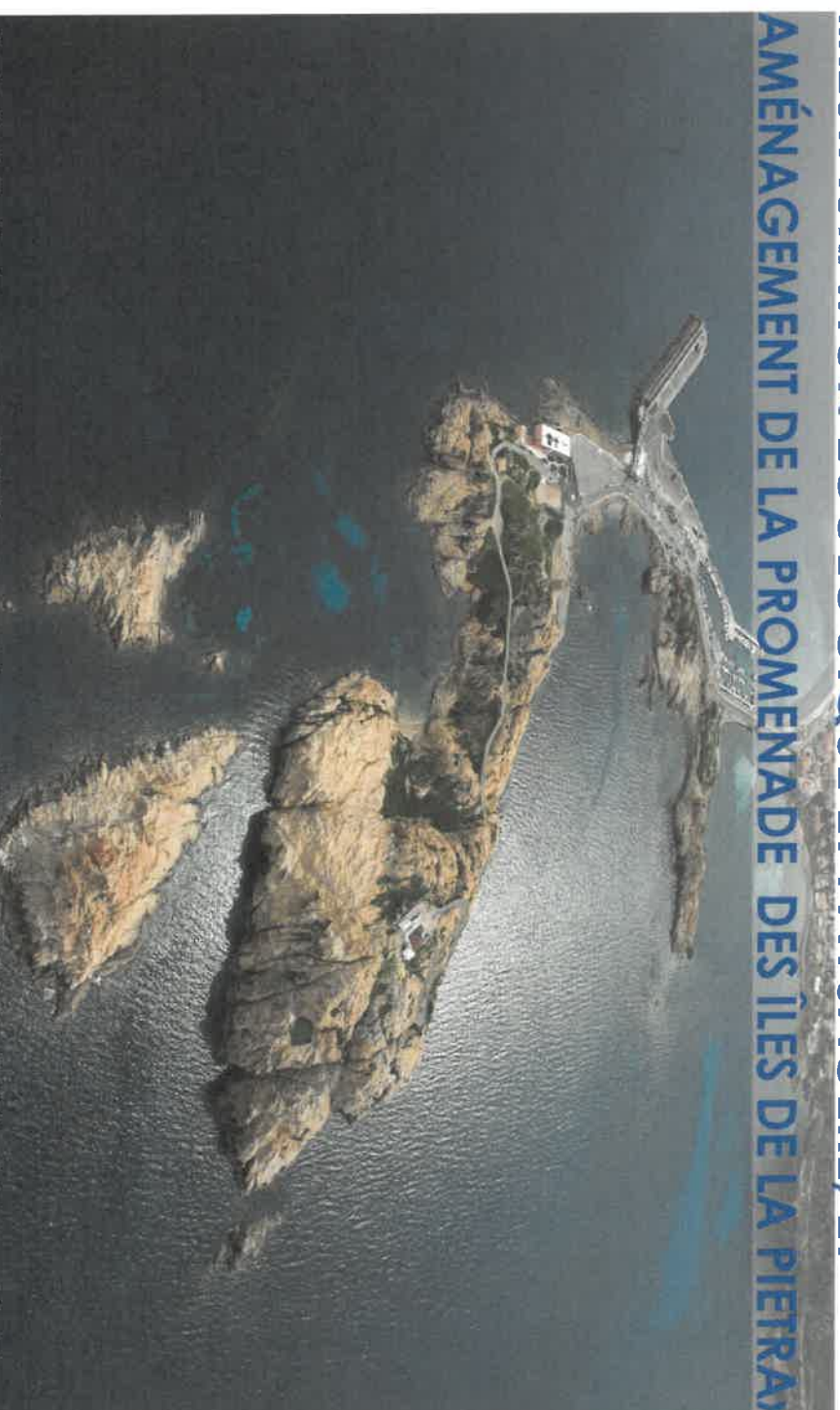
**PA.3 - PLAN DE L'ÉTAT ACTUEL DU TERRAIN À AMÉNAGER ET DE SES ABORDS**



Commune de L'Île Rousse (2B)



# «RESTAURATION ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE, ET AMÉNAGEMENT DE LA PROMENADE DES ÎLES DE LA PIETRA»



## PLAN DE COMPOSITION D'ENSEMBLE - PA.4

MARIE DE L'ÎLE ROUSSE NOTICE PAYSAGÈRE  
JUNIN 2022














23 JUNIN 2022

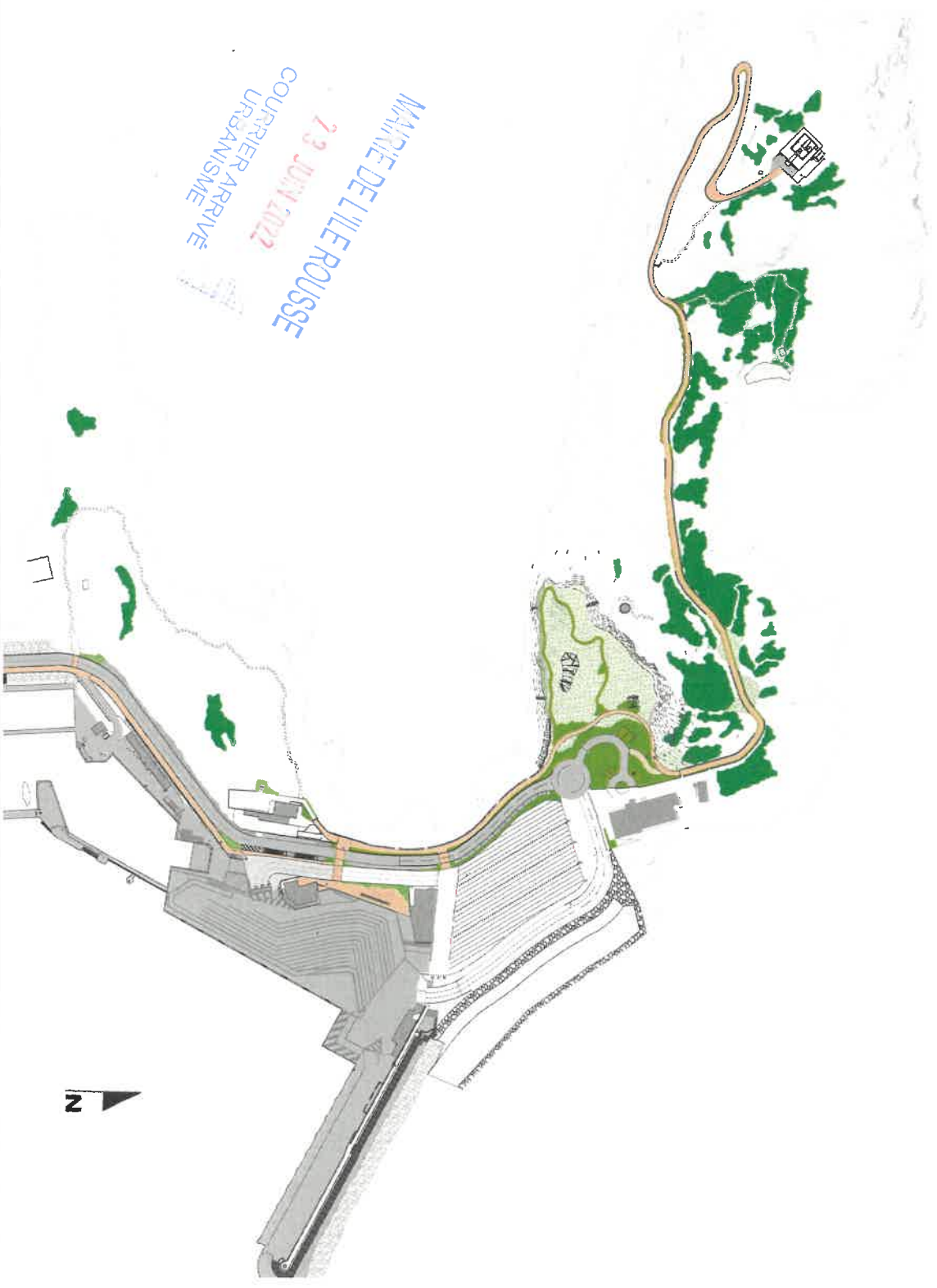
COURRIER ARRIVÉ  
URBANISME



# PA.4 - PLAN DE COMPOSITION D'ENSEMBLE

## LEGENDE

-  Arbre projet (Tamaris)
-  Prairie littorale
-  Plantation arborive
-  Végétation existante dont griffes de esclaires à supprimer
-  Ruban béton
-  Voie d'accès depuis le gimnasio en antrós
-  Pièces de stationnement en terre-pierres
-  Terre-pierres avec ou sans ballast pour sentier et bande végétalisée
-  Mur et muret en pierres
-  Bornes en pierre
-  Contrôle d'accès (barrière ou bornes ascamotables)
-  Borne Shiraz K Nano - 1m20 (éclairage : ballage de la voie de stationnement)
-  Borne Mat Shiraz K - 6m (éclairage de mise en valeur de la tour générale)  
Implantation à confirmer selon étude et essai



Commune de L'Île Rousse (2B)



# «RESTAURATION ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE, ET AMÉNAGEMENT DE LA PROMENADE DES ÎLES DE LA PIETRA»



## PLAN DE MASSE DES CONSTRUCTIONS À DÉMOLIR - A.1

MARIE DE L'ILE ROUSSE NOTICE PAYSAGÈRE

23 JUIN 2022

JUIN 2022

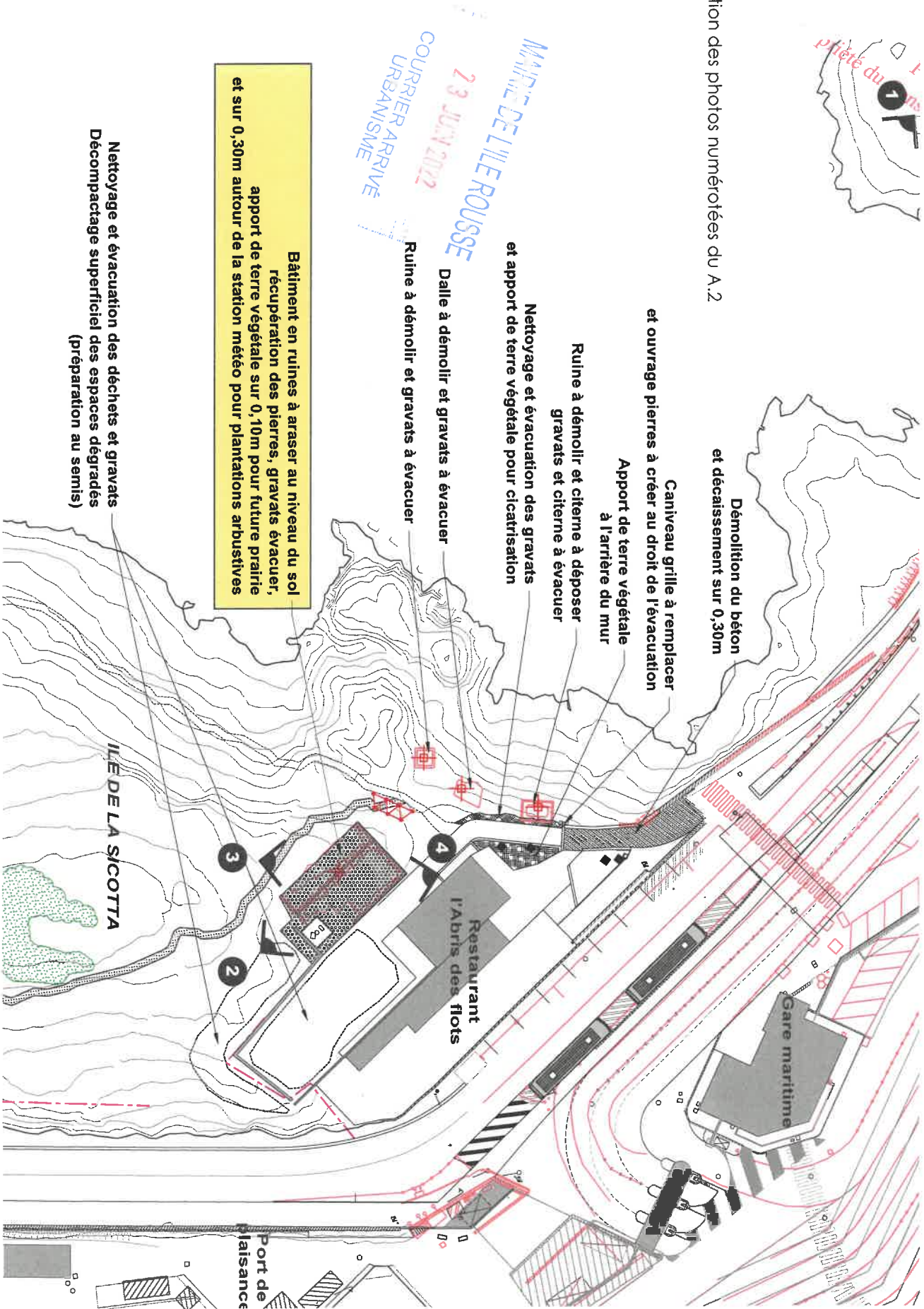


COURRIER ARRIVÉ  
URBANISME

# A.1 - PLAN DE MASSE DES CONSTRUCTIONS À DÉMOLIR



Localisation des photos numérotées du A.2



Démolition du béton  
et décaissement sur 0,30m

Caniveau grille à remplacer  
et ouvrage pierres à créer au droit de l'évacuation

Apport de terre végétale  
à l'arrière du mur

Ruine à démolir et citerne à déposer  
gravats et citerne à évacuer

Nettoyage et évacuation des gravats  
et apport de terre végétale pour cicatrisation

Dalle à démolir et gravats à évacuer

Ruine à démolir et gravats à évacuer

Bâtiment en ruines à araser au niveau du sol  
récupération des pierres, gravats évacuer,  
apport de terre végétale sur 0,10m pour future prairie  
et sur 0,30m autour de la station météo pour plantations arbustives

Nettoyage et évacuation des déchets et gravats  
Décompactage superficiel des espaces dégradés  
(préparation au semis)

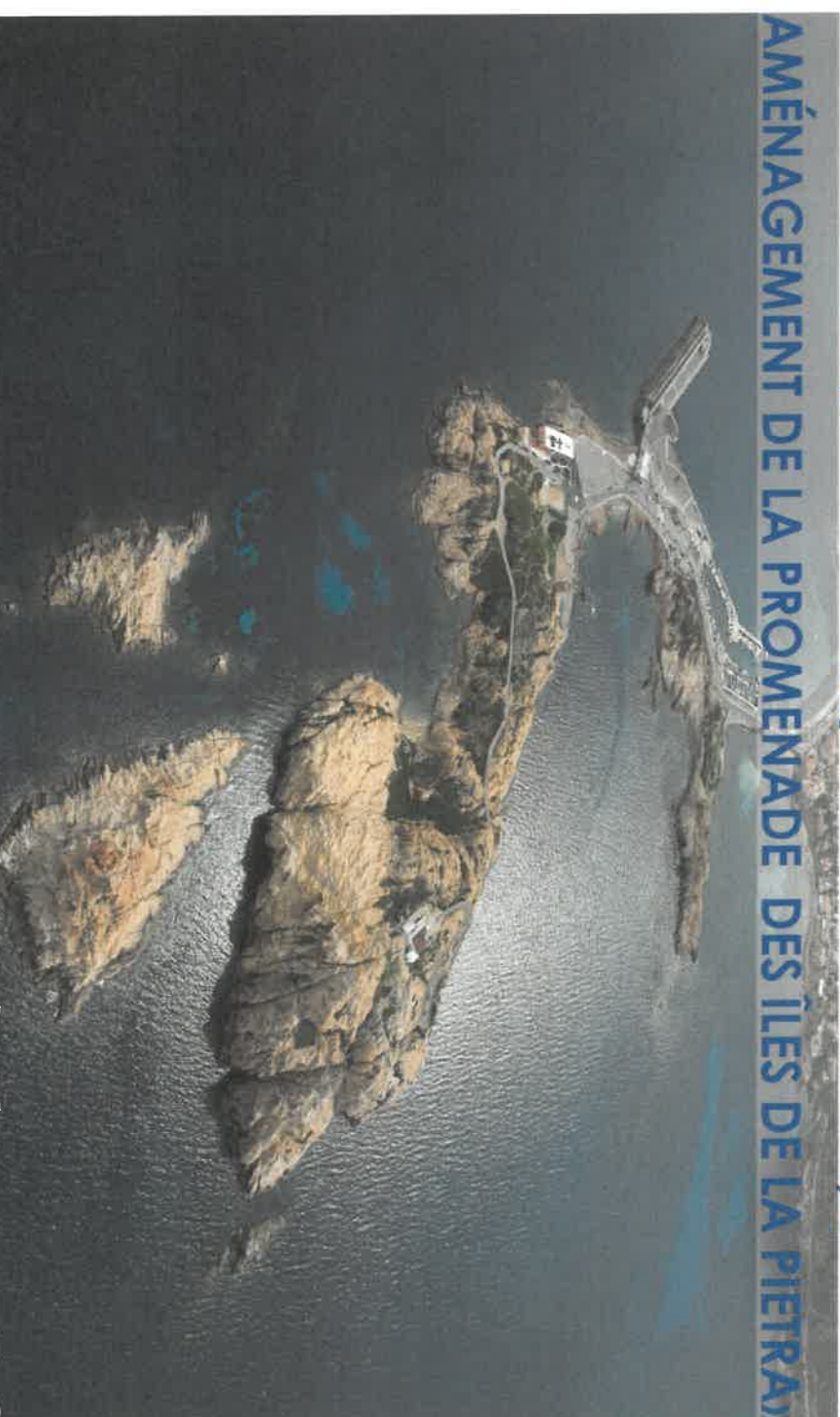


Commune de L'Île Rousse (2B)



«RESTAURATION ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE, ET

AMÉNAGEMENT DE LA PROMENADE DES ÎLES DE LA PIETRA»



PHOTOGRAPHIES DES CONSTRUCTIONS À DÉMOLIR - A.2

MARIE L. L'ILE ROUSSE

23 JUIN 2022

NOTICE PAYSAGÈRE  
JUNIN 2022

COURRIER ARRIVÉ  
URBANISME





1. VUE DEPUIS LE NORD



2. VUE DEPUIS LE SUD (station météo conservée en premier plan)



3. VUE DEPUIS LE SUD-EST



4. MUR SUD